

# LE MAG aggle Archipel de vie

À LA UNE MODERNISATION DU MUSÉE AGATHOIS DOSSIER LE POINT SUR LES NOUVELLES RÈGLES D'URBANISME FIL ROUGE
INAUGURATION
DU CHÂTEAU LAURENS

### sommaire



#### À LA UNE 8

Le parcours introductif du Musée Agathois repensé et modernisé Réhabilitation de l'estacade au Vieux-Port afin d'accueillir les plaisanciers en escale Déguster des produits locaux à la Criée, c'est désormais possible!



#### ÉVÉNEMENTS 12

2ème édition du Salon du Vinyle et de la Musique 6ème édition du Salon du Couteau de la Méditerranée 6ème édition du Salon du Bien-Être 6ème édition du Salon du Bien-Être 6ème édition du Salon de la Robotique et des Drones 5ème édition du Salon E-Cap de la Mobilité Électrique 3ème édition de l'Oursinade du Cap d'Agde 2ème édition du Festival du Costume Traditionnel Régional

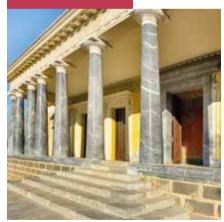


#### DOSSIER 20

Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Départemental présente les nouvelles règles d'urbanisme

#### VIE QUOTIDIENNE **23**

Le SICTOM modernise les accès en déchèterie avec un badge pour les particuliers et professionnels



#### FIL ROUGE 24

23 juin, inauguration du château Laurens

#### HISTOIRES DE MUSÉES **26**

Jackie Fanjaud, l'inventeur de l'Éphèbe d'Agde a rejoint le Grand Bleu

EN IMAGES 28

#### ENVIRONNEMENT **30**

Le Cap d'Agde décroche la 4ème étoile du label « France Station Nautique » La préservation du littoral : un travail au quotidien



#### TRADITION 32

Des fidèles venus nombreux pour la traditionnelle Procession du Saint-Christ

L'Archange Saint-Michel est de retour à la cathédrale Saint-Étienne

TRAVAUX 33

ILS ONT CHOISI AGDE <u>**34**</u>

#### INITIATIVES 35

Les demoiselles du Téléphone Cap sur mon panier

SPORTS 36

### DANS LE RÉTRO

Le collège d'Agde

42 EN BREF

CONSEIL MUNICIPAL

LIBRE EXPRESSION

HOMMAGE MICHEL MUR NOUS A QUITTÉS

INFOS CITOYENNES

ÉTAT CIVIL



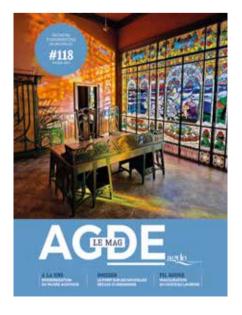


#### Norbert Tarayre et Ismaël Khelifa, deux ambassadeurs pour la promotion du tourisme

Dans le cadre d'une campagne de communication sur les réseaux sociaux baptisée « Escapade Minute ». l'Office de Tourisme Cap d'Agde Méditerranée a choisi deux ambassadeurs. le chef Norbert Taravre et le présentateur télé Ismaël Khelifa. pour tourner des vidéos dans notre commune.

Des vidéos qui ont pour but de promouvoir le tourisme à travers des thèmes comme la cuisine locale ou encore le patrimoine.

Huit épisodes au total sont prévus, à visionner au cours des mois de mai et juin sur Facebook, Instagram, Youtube et Tik Tok de l'Office de Tourisme Cap d'Agde Méditerranée.



Le journal d'Agde est édité par la Mairie d'Agde Direction de la Communication

34306 Aade Cedex Tél. 04 67 94 62 10 Fax 04 67 94 62 19 http://www.ville-agde.fr

de la publication Gilles D'Ettore

Directeur Déléqué Jérôme Cavaillès

Responsable de la publication Catherine Maurel Responsable Adjoint de la publication Joël Tron

Rédaction

Direction de la Communication : Catherine Maurel, Gwenaëlle Monchaux, Joël Tron, Laurent Gheysens et Nathalie Course, Direction des Musées d'Agde

Graphisme et mise en pages Agnès Tardy - B@B communication - 06 65 15 36 14 Fabrication et impression Imp'Act Imprimerie

À LA UNE : Le bureau d'Emmanuel Laurens, cliché de Jérôme Bosc, Direction Communication et Animation

Photos: Direction Communication et Animation (Laurent Cheysens, Gwénaëlle Monchaux, Joël Tron, Catherine Maurel, Céline Gautier, Jérôme Bosc, Yacine Sersar, Michel Desnos); Jean-Francois Peiré (p.2, p.24, p.25, p.52); Office de Tourisme Cap d'Agde Méditerranée (p.3); Renaud Dupuy de la Grandrive (p.6, p.31); Hérault-Tribune (p.17); Laurent Arnaud (p.22); Azema GRASPA (p.26, p.27); Marc Sauer (p.26); Renaud Dupuy de la Grandrive (p.31); FEBALCASA (p.34); Pause & Papilles (p.34); Association Agathoise de Sauvetage Sportif (p.37); Louis Bentajou et Alain Carles (p.38 à 41); Rosalie Moli (p.45); DR (p.49); Jean-François Peiré (p.52)

Visuels, illustrations: Direction Communication et Animation; Agnès Tardy b@b communication (p.4, p.7, p.14, p.51, p.52); Ministère de la Culture (p.6); Engie Kite Tour (p.6); Istock (p.6, p.7, p.12, p.34); Seawolf (p.7); SICTOM (p.23); France Station Nautique (p.30); FEBALCASA (p.34); Pause & Papilles (p.34); À Bicyclette (p.34); Boucherie l'Agathoise (p.34); Les Demoiselles du Téléphone (p.35) ; Cap sur mon Panier (p.35) ; CPIE Bassin de Thau (p.35)

Imprimé sur papier 90 grammes Tirage, 21 000 exemplaires Dépôt légal, 2<sup>ème</sup> trimestre 2023



**TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE AVEC ILLIWAP** 

### Avec restez informés!

- > Téléchargez gratuitement **ILLIWAP** sur votre Smartphone (Application disponible sur IOS et Android)
- 2> Ouvrez l'application et ajoutez une station
- 3> Scannez le QR code ci-contre ou entrez le code @agde
- Recevez les infos pratiques et les actualités de la Ville en temps réel!



## >> L'ÉDITO DU MAIRE <<

ette avant-saison aura, pour notre belle cité, une résonance particulière avec deux évènements qui vont faire date.

Le premier concerne le château Laurens, cet édifice emblématique du patrimoine agathois qui va enfin ouvrir ses portes et offrir ses richesses à la vue de tous. C'est l'aboutissement d'un long cheminement qui nous a permis de mener une restauration complète d'un joyau architectural qui risquait de disparaître et va devenir un des atouts maieurs de l'attractivité de notre Cœur de Ville. Au-delà du bâtiment, c'est l'ensemble du parc de Belle Isle qui fait l'objet d'un réaménagement paysager. Positionné entre le centre historique et le futur site de la Méditerranéenne en bordure du canal du Midi, le parc de Belle Isle va désormais s'inscrire non plus en périphérie mais au cœur d'un tissu urbain dont il va constituer le poumon vert.

Et c'est dans ce même périmètre que va se dérouler le deuxième évènement de ce début d'été, l'inauguration du passage souterrain qui vient se substituer au passage à niveau qui a encombré durant des décennies cette importante entrée de ville. Là encore, après des années d'étude et de négociations avec nos nombreux partenaires et la mise en œuvre d'un chantier d'envergure qui a pris de longs mois, bien que sans retard sur le calendrier prévisionnel, c'est une réalisation majeure qui va devenir opérationnelle. Cette trémie, pour reprendre le terme technique qui la désigne, va à la fois fluidifier un axe de circulation majeur mais aussi permettre de repenser l'aménagement de la rive droite de l'Hérault, un quartier qui, entre canal du

Midi, Méditerranéenne et château Laurens, va connaître une dynamique et une attractivité nouvelles.

Des pistes cyclables, une gare restructurée pour favoriser l'intermodalité entre les différents types de mobilité, des espaces piétonnisés, les berges du canalet reconquises et rendues à la promenade vont venir irriguer un secteur qui va jouer un rôle déterminant dans la revitalisation du centre historique.

Notre priorité reste d'œuvrer à votre qualité de vie au quotidien. Au-delà des grands travaux qui contribuent à embellir et à doter notre ville d'infrastructures modernes, il nous faut traiter tous les problèmes qui apparaissent chaque jour sur l'espace public. Aussi, pour plus d'efficacité dans l'intervention des services, j'ai décidé de réorganiser les périmètres

d'intervention de la collectivité en îlots afin de mieux responsabiliser les agents dédiés à chacun d'entre eux. Propreté, entretien voirie, mobilier urbain, espaces

verts, sécurité routière dépendront ainsi d'une même équipe sectorisée pour agir en transversalité et en responsabilité sur chacune de ces thématiques, le tout se faisant en lien avec les comités de quartiers et en priorisant les demandes qui nous sont adressées par le biais du numéro vert.

L'Administration n'a de cesse de repenser son organisation pour satisfaire au mieux l'évolution de vos attentes.



AVEC L'OUVERTURE DU CHÂTEAU LAURENS ET L'INAUGURATION DE LA TRÉMIE, LA RIVE DROITE DE L'HÉRAULT SE REDESSINE.

C'est dans cet esprit que le SICTOM a décidé de moderniser l'accès en déchèterie afin de mieux répondre à l'utilisation grandissante qui est faite de ces installations. Une nouvelle déchèterie va d'ailleurs voir le jour sur la route de Marseillan pour renforcer notre dispositif.

Voilà, il me reste à vous souhaiter, et notamment à tous les professionnels du tourisme qui contribuent largement à notre attractivité et à notre rayonnement, une belle saison estivale 2023.

#### 6 DES IDÉES POUR SORTIR



#### 2 > 4 JUIN

#### **ENGIE KITE TOUR**

Centre Nautique. Le Cap d'Agde

#### **2 JUIN**

#### PRÉSENTATION DE LA SAISON CULTURELLE

Palais des Congrès Cap d'Agde Méditerranée. Le Cap d'Agde



#### 3 > 4 JUIN

« FAITES DU NAUTISME »

Le Cap d'Agde



#### 16 > 18 JUIN

#### JOURNÉES EUROPÉENNES DE L'ARCHÉOLOGIE

Musée de l'Éphèbe. Le Cap d'Agde



#### 16 > 26 JUIN

#### FESTIVAL LES HÉRAULT DU CINÉMA ET DE LA TÉLÉ

Palais des Congrès Cap d'Agde Méditerranée. Le Cap d'Agde

TOUTES LES INFOS
CONSULTABLES SUR LE SITE DE LA VILLE
WWW.VILLE-AGDE.FR
OU DANS LE CAPAGENDA



#### 18 JUIN L'APPEL DU 18 JUIN 1940 Agde



### **21 JUIN** FÊTE DE LA MUSIQUE

Agde. Le Cap d'Agde. Le Grau d'Agde. La Tamarissière



#### **21 JUIN**

#### CÉRÉMONIE DES NOCES D'OR

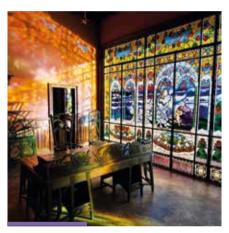
Jardin de la Calade. Agde



23 > 25 JUIN

FESTIVAL TERRE 2 BREAK

Agde



**23 JUIN** 

INAUGURATION DU CHÂTEAU LAURENS

Parc de Belle-Isle. Agde



**24 JUIN** FÊTE DU POINTU

Place des Mûriers. Le Grau d'Agde



**24 JUIN**FÊTE DE LA MER
Le Grau d'Agde



24 > 25 JUIN

JOURNÉES DE LA MER

Maison de la Mer. Le Cap d'Agde



1 > 2 JUILLET
FESTIVAL BLACK PEARL

Moulin des Évêques. Agde



TER JUILLET
CONFÉRENCE
DU PHILOSOPHE
FRÉDÉRIC LENOIR

Palais des Congrès Cap d'Agde Méditerranée. Le Cap d'Agde

#### **6 JUILLET**

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION DE LIONEL CATANZANO

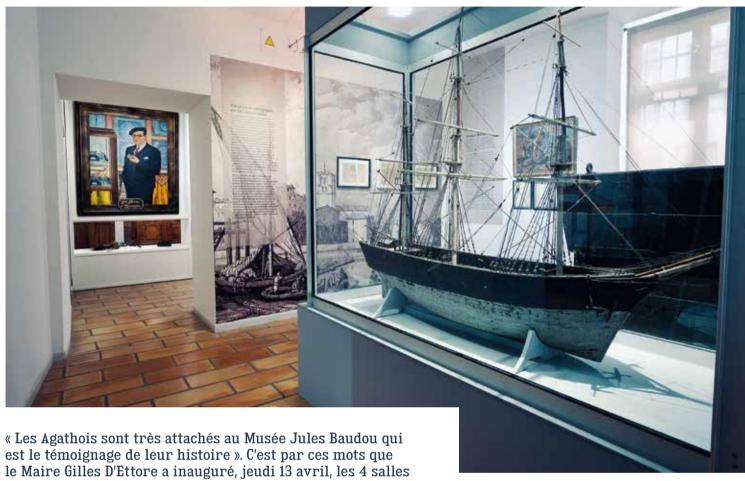
Palais des Congrès Cap d'Agde Méditerranée. Le Cap d'Agde



7 > 9 JUILLET
FÊTE DES PÊCHEURS
Agde. Le Grau d'Agde

### LE PARCOURS INTRODUCTIF

#### **DU MUSÉE AGATHOIS REPENSÉ ET MODERNISÉ**



« Les Agathois sont très attachés au Musée Jules Baudou qui est le témoignage de leur histoire ». C'est par ces mots que le Maire Gilles D'Ettore a inauguré, jeudi 13 avril, les 4 salles du rez-de-chaussée du Musée qui ont connu une réfection complète avec cheminement entièrement repensé et une mise en valeur optimale des collections grâce à une nouvelle scénographie. Ce parcours introductif permet de conter l'histoire de la ville, à travers 4 thématiques que sont la ville médiévale, le port, la fondation de l'Escolo dai sarret, et la société contemporaine.

D'une contrainte, nous avons fait une belle opportunité » confie Marion Audoly, conservatrice des Musées d'Agde. Ainsi, en décembre 2022, le mobilier du château Laurens estampillé Léon Cauvy, qui se trouvait au rez-de chaussée dans les premières salles du Musée Agathois, a déménagé pour retrouver son lieu d'origine, en vue de son ouverture en juin prochain. « De ce fait, nous avons pu repartir d'une page blanche, ce qui est très rare dans un Musée.

Il nous a donc fallu imaginer une nouvelle histoire, l'écrire pour la conter au mieux, et la rendre visible afin de la mettre en valeur. Pour créer ce nouveau parcours introductif, notre fil conducteur a été de mettre à l'honneur le lieu particulier de l'ancien Hôtel de la Charité qui, depuis 1935 sous l'impulsion de l'Escolo dai sarret, accueille le Musée. Ensuite, nous avons pris le parti de travailler sur le lien entre le patrimoine de la ville, tels que le port, la ville médiévale, l'ancien hôtel de

Ville, la cathédrale ou encore les églises, jusqu'à la société contemporaine, et les collections afin de les inscrire dans l'histoire et l'identité de la Ville et du Musée ».

Avec cette modernisation, les salles du rez-de-chaussée du Musée Agathois, plus lumineuses et mieux agencées, entrent dans une nouvelle ère, notamment grâce à des panneaux explicatifs qui offrent une nouvelle dynamique ou encore les papiers peints sous forme de cartes anciennes de la ville, qui sont à la fois des éléments décoratifs mais aussi de connaissances. Certains objets présents dans ces salles n'ont jamais ou très momentanément été exposés, ce qui ajoute au sentiment de (re)découverte du Musée.







### >> « NOUS SOMMES REDEVABLES DE CETTE HISTOIRE »

Pour dévoiler ces nouveaux aménagements et procéder à l'inauguration officielle, étaient réunis, autour du Maire Gilles D'Ettore, les Adjointes Christine Antoine et Ève Escande, respectivement en charge du Patrimoine et de la Culture, Marion Audoly, Conservatrice des Musées d'Agde, Christian Camps, Président de l'Escolo dai Sarret, les Belles Agathoises en costumes traditionnels et un public venu nombreux. L'occasion pour le Premier Magistrat de rappeler que « la Ville d'Agde possède une histoire extraordinaire que nous avons à cœur de cultiver. Car c'est cette histoire, cet héritage, qui

font ce que nous sommes. Nous devons être fiers de ce patrimoine, de cette culture, nous devons les défendre, et.

surtout, nous devons les transmettre à nos enfants. C'est pourquoi il était de notre devoir de remettre les collections au goût du jour, en les modernisant et en les rendant accessibles au plus grand nombre. Dans cette optique, nous envisageons de créer une nouvelle entrée pour le Musée Agathois, par la nouvelle place Gambetta qui va être totalement réhabilitée dans le cadre des travaux de l'Îlot Notre-Dame que nous allons bientôt lancer. Tout ceci est essentiel, car nous sommes responsables et redevables de cette histoire ».

#### REMERCIEMENTS >> L'agence Saluces

>> L'agence Saluces et la société Solution Exposition pour la scénographie.

>> Les Amis des Musées d'Agde pour la restauration des éléments lapidaires et des bijoux présentés dans les deux premières salles.

>> Frédérique Nicot de Moïra Conservation.

>> Les archéologues Céline Gomez, Daniela Ugolini, Astrid Huser.

>> Les Archives Municipales et les collectionneurs : Alain Carles, Georges Cléophas, Francine Druard, Serge Sénabré, Michel Vieux.

>> Les membres de l'Escolo dai sarret et les Belles Agathoises.



### INFOS PRATIQUES

Musée Agathois Jules Baudou 5 rue de la Fraternité 04 67 94 92 54 www.museeagathois.fr

### RÉHABILITATION DE L'ESTACADE AU VIEUX-PORT

#### AFIN D'ACCUEILLIR LES PLAISANCIERS EN ESCALE

Situé près de la Capitainerie et de la Maison de la Mer au Vieux-Port, le bassin d'accueil de la nouvelle estacade, avec ses pontons flottants, a été inauguré vendredi 28 avril. Une entrée du port totalement restructurée qui a pour but d'offrir un meilleur accueil et de commercialiser des escales hivernales pour les plaisanciers.

Il était de notre devoir d'embellir et de restructurer l'entrée du port dans sa globalité » a déclaré Stéphane Hugonnet, Président de la Sodéal et Conseiller Municipal, lors du discours d'inauguration de la nouvelle estacade au Vieux-Port. « Avec cette modernisation et cette estacade entièrement nouvelle nous pouvons accueillir plus de bateaux. et ainsi proposer une offre de commercialisation d'escales hivernales à destination des plaisanciers. Mais il ne s'agit en aucun cas de nouveaux anneaux à l'année ». Un nouvel équipement à l'attention des plaisanciers donc, qui pourra accueillir simultanément une dizaine de bateaux de 11 mètres, dix de 13 mètres, deux de 15 mètres et deux de 18 mètres. sans oublier la vedette de la SNSM et les embarcations de service des ports. « Ce bassin sera également à disposition de la Sodéal et des associations pour l'organisation, par exemple, de rallves ou de régates, et servira durant le Salon Nautique

d'Automne du Cap d'Agde pour déplacer les bateaux et les mettre à l'abri des coups

de vent sud-est ». En effet, le bassin est totalement autonome en cas de montée des eaux et afin d'assurer un plan d'eau calme et stable, une digue mobile sur mesure a été mise en place pour diminuer les effets de la houle.



« Je suis très heureux d'inaugurer des réalisations dans lesquelles nous avons investi pour moderniser nos équipements existants. Cette nouvelle estacade va faciliter la vie des plaisanciers, mais aussi des professionnels du nautisme qui sont une composante essentielle de

notre activité tout au long de l'année, et qui participent pleinement au succès du Salon Nautique d'Automne du Cap d'Agde » a tenu à rappeler le Maire d'Agde Gilles D'Ettore. « Ce chantier, d'un coût de 852 000 euros hors taxe, est le premier d'un large plan de modernisation qui va être lancé pour les mois et les années à venir. Nous avons, en effet, la volonté de miser sur les ports connectés, c'est-à-dire mettre des bornes individuelles pour que chacun paye le juste prix de sa consommation d'eau et d'électricité, afin de faire baisser, à terme, les coûts d'appontements. Car, comme vous le savez, nous subissons de plein fouet une augmentation de l'électricité, et l'eau va suivre et cela va fortement impacter les budgets de fonctionnement. Nous sommes dans

une phase de transition énergétique où chacun doit faire attention à sa consommation, et nous devons tous faire des efforts. D'autres investissements sont prévus afin d'accompagner cette transition écologique et poursuivre la modernisation de nos équipements. Notre objectif est de conserver une qualité d'accueil irréprochable et une activité touristique tout au long de l'année ».





### **DÉGUSTER**

### **DES PRODUITS LOCAUX**

#### À LA CRIÉE, C'EST DÉSORMAIS POSSIBLE!



a Criée du Grau d'Agde est une halle destinée à mettre aux enchères des produits frais débarqués par les marins pêcheurs à destination des acheteurs professionnels. Depuis quelques années, elle s'est aussi tournée vers le tourisme avec la visite d'unités de production. C'est ainsi qu'est né « Le Belvédère » structure située au premier étage qui permet au visiteur une immersion réelle dans le monde méconnu de la pêche et de la Criée, celle du Grau d'Agde étant la seule en Méditerranée à proposer cette activité. Avec un guide, les visiteurs découvrent les métiers de la pêche et différentes techniques de pêche, la réglementation méditerranéenne mais aussi l'art de la vente en Criée, tout en étant au plus proche de l'activité au moyen de baies vitrées donnant sur la salle des ventes.

#### » UNE CRIÉE À LA POINTE DE L'INNOVATION

Cependant, après en avoir tant vanté les qualités, il manquait jusqu'alors un dernier élément, la dégustation des produits. Ainsi, depuis le 22 mars dernier, date de l'inauguration de la nouvelle salle de dégustation du Belvédère, c'est désormais possible. Ce jour-là, le Maire Gilles D'Ettore a rappelé que : « la Criée du Grau d'Agde a toujours été à la pointe de l'innovation, que ce soit dans la commercialisation de la pêche ou dans la transformation du poisson. Avec ce dernier outil, nous allons encore plus loin en mettant en avant notre patrimoine culinaire. C'est, de plus, une excellente facon de valoriser et de faire connaître nos produits locaux, qui, il faut le rappeler. sont des vecteurs de créations d'emplois dans notre région ».



Ainsi, la dégustation se fait en fin de visite et propose toute une gamme de verrines chaudes ou froides élaborées par l'équipe des animateurs, avec pour base les produits de la pêche agathoise : escabèche de roussette à l'Agathoise, rillettes de poulpe, émietté de raie, soupe de poissons, crevettes locales en persillade, maquereau grillé ou à la plancha, baudroie en escabèche par exemple. Le tout, accompagné d'un verre de vin blanc issu de la région, d'eau ou de jus de fruits locaux, pour une immersion des plus complètes.



### INFOS PRATIQUES Out Commendant Mails

#### Quai Commandant Méric Le Grau d'Agde

>> Toutes les visites se font sur réservation.

>> Visite + dégustation : 14€ pour les 6 à 11 ans, 15€ pour les plus de 12 ans et les adultes.

>> Visite seule : 6€ pour les 6 à 11 ans, 7€ pour les plus de 12 ans et les adultes

>> Ouvert du 3 avril au 3 novembre 2023 sur réservation uniquement, de 9h à 12h (les coulisses de la pêche) et de 14h à 18h (vente aux enchères à la Criée).

Boutique de vente de produits et de souvenirs sur place.

Pour réserver 06 16 07 09 62 ou lebelvedere.agde@gmail.com www.crieeagde.com



### 2<sup>ème</sup> édition du Salon du Vinyle et de la Musique



e week-end des 25 et 26 mars, les mélomanes et passionnés de musique s'étaient donnés rendez-vous au Moulin des Évêques pour la 2<sup>ème</sup> édition du Salon du Vinyle et de la Musique d'Agde, organisé par un trio composé de Richard Gonzalez, Geoffrey Fortin et Gwénaëlle Monchaux. Durant deux jours, les très nombreux visiteurs ont pu aller à la rencontre d'exposants qui proposaient à la vente des disques, des plus communs aux plus rares, très prisés des collectionneurs. Et il y en avait pour tous les goûts, du rock au jazz, en passant par la musique électronique, les sonorités urbaines, ou encore la pop et la chanson française, chacun a pu trouver son graal. Une recherche qui s'est faite en musique, grâce aux DJs qui se sont succédé derrière les platines pour animer les journées. Pour cette 2ème édition, plus de 1 700 personnes se sont rendues au Moulin des Évêques, soit une augmentation de 500 visiteurs par rapport à la première édition. Une nouvelle preuve, si besoin en était, que le vinyle connaît une seconde jeunesse et que l'avenir de ce format, et de son salon dédié à Agde, s'annonce radieux.

ROCK'N' ROLL

JAZZ

#### QUATRE CONCERTS EN DEUX JOURS

On a pu écouter de la musique live au salon du Vinyle et de la Musique. En effet les organisateurs ont proposé, chaque fin d'après-midi, deux concerts par jour. Le samedi, c'est tout d'abord le groupe Quack, dans une veine jazz/funk, qui s'est produit sous la verrière, avant que les deux membres de Lord Diabolik, avec leurs masques de catcheurs mexicains, se produisent dans un show garage-rock explosif. Le lendemain, Avalon Peacok avec son Dirty Dark Dance et Whiteline, avec des reprises bien troussées de tubes rock des années 70/80 ont enchanté le public.

### 6ème Salon du Couteau de la Méditerranée

e Salon du Couteau de la Méditerranée a fêté sa 6<sup>ème</sup> édition. le 1<sup>er</sup> et 2 avril au Moulin des Évêgues. Organisé par l'association l'Âme du Couteau, ce salon s'affirme comme l'un des plus importants de la région puisqu'il attire de plus en plus d'artisans couteliers. En nouveauté, l'association a apporté cette année des démonstrations de forge sur le parvis du Moulin des Évêques, très appréciées par les visiteurs. Ces derniers ont pu acheter leur couteau auprès des exposants présents et côté style, tout y était, depuis des couteaux au style offensif dans la lame et le manche, jusqu'aux plus sages couteaux de cuisine décorés de fruits, ou de tissus camarquais. Sans oublier le côté utilitaire, depuis le grand couteau de découpe au petit couteau pour ouvrir les huîtres. Cette année, une mode a fait son apparition, à savoir la lame « japonaise » en forme rectangulaire sans pointe. Enfin, au-delà de l'achat, il y a aussi une relation humaine, établie entre les artisans, ravis de parler de leurs œuvres, et les acheteurs, qui fait partie intégrante du succès de ce salon de passionné.









### ZOOM SUR UNE COUTELIÈRE : NATHALIE ROBIN

Suite à un licenciement éco-nomique, Nathalie, ancienne comptable s'est associée à son mari Stéphane, coutelier issu d'une famille de couteliers depuis 3 générations à Thiers. À deux, ils créent leur atelier au Puy de Dôme. C'est alors un travail à 4 mains qui débute pour Nathalie, avec un long apprentissage sur le tas qui va porter ses fruits. Elle crée alors ses propres modèles dont le « Cellois », qui a la particularité d'une courbe inverse sur le manche avec une meilleure prise en main. Le couple, qui possède une ferme, récupère également toute egalement tous ortes de matériaux qui sont utilisés dans leurs créations, dans une démarche écologique, mais aussi pour donner des palettes de couleurs tures diffé-

rentes à leurs couteaux.

### 6ème édition du Salon du Bien-Être



uand un salon prend chaque année un peu plus d'ampleur que les années précédentes, c'est la preuve qu'il a trouvé son public, et que ce dernier est toujours attiré par ce qu'il peut y trouver. Le salon du Bien-Être, organisé par le Comité des Fêtes d'Agde et du Cap. est dans cette catégorie. Ainsi, le week-end des 4 et 5 mars, plus de 70 exposants étaient présents au Moulin des Évêgues pour un salon où le mot « zen » était de rigueur. Sophrologie, yoga, acupuncture, réflexologie, luminothérapie, massages, bijoux énergétiques, produits bio, ou, nouveauté cette année, l'hypnose thérapeutique, tout ce qui participe au bien-être, qu'il soit physique ou psychique, était proposé au public. Un public venu nombreux pour en apprendre plus, pour découvrir des disciplines, et pour échanger avec des professionnels et des passionnés. Il faut dire que depuis la période des confinements et du repli sur soi, le bien-être est devenu l'une des préoccupations majeures de la population. Une problématique à laquelle ce salon offre la meilleure des réponses possibles, le temps d'un week-end.







#### **CLAUDE VERNET** Soins à domicile

06 58 54 39 77 reflexologieagathoise@gmail.com

#### **MARILYN MAYET**

Sur rendez-vous Séance en cabine 16. rue A. Rouzières 34120 Pézenas ou séances à domicile 07 88 40 18 85 pezenasflexologie.mayet@gmail.com

INVITEZ LA REFLI

#### **ZOOM SUR DEUX RÉFLEXOLOGUES: CLAUDE VERNET ET MARILYN MAYET**

Claude Vernet et Marilyn Vernet sont tous deux Réflexologues Professionnels Plantaire et Palmaire, référencés par la Fédération Française des Réflexologues. La réflexologie est une thérapie naturelle et manuelle qui consiste à pratiquer un toucher spécifique sur les zones réflexes des pieds et/ou des mains, qui sont une représentation miniaturisée des corps humains. Cela permet de localiser et de dissiper les tensions et douleurs installées, et de rétablir l'équilibre mental et physique de l'organisme.

## 6ème édition du Salon de la Robotique et des Drones



a 6ème journée de la Robotique et des Drones s'est tenue le vendredi 21 avril dernier aux gymnases Charrin et Molinié, derrière le Collège René Cassin, organisateur de l'événement, en partenariat avec la Ville d'Agde et la Médiathèque Agathoise. Comme chaque année, les visiteurs ont pu observer les dernières innovations en matière de robots en action à l'instar de la vedette du salon : le robot Pepper, un charmant danseur qui a subjugué le public avec des enchaînements sur casse-noisettes. Les élèves ont également présenté les activités pédagogiques en lien avec la robotique et la programmation. Autre nouveauté cette année, le concours académique de la « Robotcup junior », une première dans la région. La MAG, partenaire de l'événement, avait, elle aussi, concocté un programme alléchant, accès sur les ateliers numériques, avec la possibilité de rentrer dans un monde virtuel grâce à un casque VR. ou encore de fabriquer son propre robot Lego. Autant d'initiatives qui permettent au public, qu'il soit simple visiteur ou passionné, de découvrir l'univers fascinant de la robotique et de l'intelligence artificielle.









#### RÉSULTATS DU CONCOURS « ROBOCUP JUNIOR »

LIGUE ON STAGE
1- Seven Squad
2- Les marmottes
des Caraïbes
3- Les artistes

LIGUE RESCUE LINE
1- Les Français
2- Robopic
3- Les Blessés

## 5<sup>ème</sup> édition du Salon E-Cap de la Mobilité Électrique

'est désormais un rendez-vous bien ancré dans le calendrier des manifestations des mois de mars et d'avril. Le Salon E-Cap de la Mobilité Électrique, qui s'est tenu les 15 et 16 avril sur l'esplanade Racine et les quais du Centre-Port, a vécu sa 5<sup>ème</sup> édition. Une longévité qui prouve que les différents modes de déplacements électriques sont de plus en plus présents dans l'esprit du public. Un public qui a pu découvrir différents modèles de voitures électriques, les marques phares étaient bien entendu présentes, dont un impressionnant rassemblement de Tesla sur le parvis du Palais des Congrès Cap d'Agde Méditerranée, des scooters, des trottinettes, des fauteuils roulants, des skates, ainsi que les dernières innovations d'un secteur en pleine expansion, avec des gyropodes dernières générations, des vélos pliables et des petits utilitaires pour faciliter la vie quotidienne des utilisateurs. Sur mer, il était possible d'observer des jets boards électriques, des paddles et autres scooters des mers. Des curiosités étaient également exposées, notamment des méharis et des 2 CV électriques.





se tient désormais l'événement Cap Tour à Vélo. Ce dernier permet à chaque personne inscrite de partir à la découverte des pistes cyclables agathoises, sur les deux parcours balisés proposés, 7 km ou 14 km, et de remporter des lots « mobilités électriques » à l'issue d'une tombola gratuite. Pour cette édition, le nombre de participants a été en forte hausse par rapport à l'année dernière. Une belle manière de valoriser le réseau de voies douces de la Ville, tout en l'associant au salon E-Cap qui promeut ce type de déplacement doux.







## 3ème édition de l'Oursinade du Cap d'Agde

près deux ans d'absence, la 3<sup>ème</sup> édition de « l'Oursinade du Môle » devient « l'Oursinade du Cap d'Agde » et s'est désormais établie sur l'esplanade Racine au Centre-Port, toujours organisée par « L'Oursinade du Môle ». Une plus grande visibilité pour une plus grande popularité. Et en effet, la version 2023, les 1er et 2 avril, a connu une fréquentation record. Les oursins provenant de l'étang de Thau (souvent plus petits) ou de la mer (de taille plus imposante), étaient préparés par les pêcheurs avec rapidité afin de les servir au plus frais, juste coupés en deux. selon les amateurs sur place, c'est « nature qu'ils sont les meilleurs, pas besoin d'ajouter quoi que ce soit, ça ne se cuisine pas... ». Les oursins n'étaient pas les seuls mets proposés, il y avait également une mouclade (des moules sur barbecue), de la Rouille de Seiche (seiche en sauce tomate et aïoli) des Tielles, (tourte aux

poulpes et tomates) et des huîtres, et le tout, accompagné d'une sélection de vins\* locaux, présentée par la Route des Vignerons et des Pêcheurs, et quelques producteurs de liqueurs locales. Cette 3ème édition aura été inaugurée comme il se doit par le Maire d'Agde, en compagnie de nombreux membres du Conseil Municipal « c'est le premier rendez-vous des weekends de nos spécialités culinaires qui se termine en août avec le Championnat du Monde de Moules Farcies à l'Agathoise. C'est toujours un grand plaisir de déguster ces spécialités qui sont représentatives de nos traditions culinaires mais qui représentent aussi un pan de notre économie. Cette Fête de l'Oursin est l'occasion de mettre en avant le savoir-faire des métiers de la pêche dont nous sommes fiers ». Le prochain rendez-vous culinaire sera la Fête du Pointu au Grau d'Agde, le samedi 24 juin.

 $^{\star}$  L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération





vins ouvertes.





### 2<sup>ème</sup> édition du Festival du Costume Traditionnel Régional



réé en 2022 à l'occasion de l'anniversaire des 90 ans de l'Escolo dai sarret, le Festival du Costume Traditionnel Régional a vécu sa deuxième édition. le dimanche 30 avril. Un événement qui s'est déroulé en deux temps, avec. en matinée, un défilé des groupes folkloriques, au nombre de cinq. dans les rues du Cœur de Ville, en musique et agrémenté de danses. Au départ du parvis du Moulin des Évêques, le cortège s'est rendu devant la Médiathèque Agathoise, où une scène avait été installée pour un spectacle de danse qui a eu lieu dans l'après-midi. Sur la place du Jeu de Ballon, devant un public admiratif, c'est un véritable spectacle qui a mêlé danse et musique jouée live qui a été proposé. L'occasion d'apprécier la finition des costumes et des coiffes. notamment celles des Belles Agathoises. Une mise en avant de ce patrimoine qui, pour cette deuxième édition, a permis de faire connaître les costumes traditionnels au plus grand nombre.



#### CINQ GROUPES FOLKLORIQUES PRÉSENTS

Le Foment de la Sardane (Perpignan)

L'Escloupeto de Rodez (Aveyron)

Flour d'Inmourtalo (Nîmes) Soie et velours d'Argence (Beaucaire)

Les Belles Agathoises de l'Escolo dai sarret (Agde)





### Rencontre avec Sébastien FREY

ler Adjoint au Maire, délégué au Développement Durable du territoire, à l'Urbanisme et à l'Environnement Conseiller Départemental de l'Hérault

> Sébastien Frey, la Municipalité a décidé de modifier le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de 2016, pouvez-vous nous en expliquer les raisons?

#### Sébastien Frev

La Municipalité a décidé d'engager une procédure de révision générale du Plan Local d'Urbanisme car les règles qui étaient applicables en 2016 ne sont plus suffisantes aujourd'hui. Aussi, dans un premier temps, nous avons présenté, au Conseil Municipal du 13 décembre 2022, le nouveau Projet d'Aménagement et de Développement Durables qui constitue une phase essentielle pour la révision du PLU.

Le Plan Local d'Urbanisme actuel, approuvé par le Conseil Municipal le 16 février 2016, affirme notre volonté de voir préservées et mises en valeur les identités différentes et complémentaires du Cœur de Ville d'Agde et de ses faubourgs, du Cap d'Agde, du Grau d'Agde et de la Tamarissière. Cette volonté est intacte. Il nous faut – c'est notre point de vue – protéger tout ce qui caractérise chacune de ces identités différentes qui font d'Agde une ville singulière : les paysages naturels, les partis pris architecturaux, les modes de vie. Leur diversité constitue notre première richesse.



Mais depuis le 16 février 2016, trois tendances nouvelles et fortes ont été constatées :

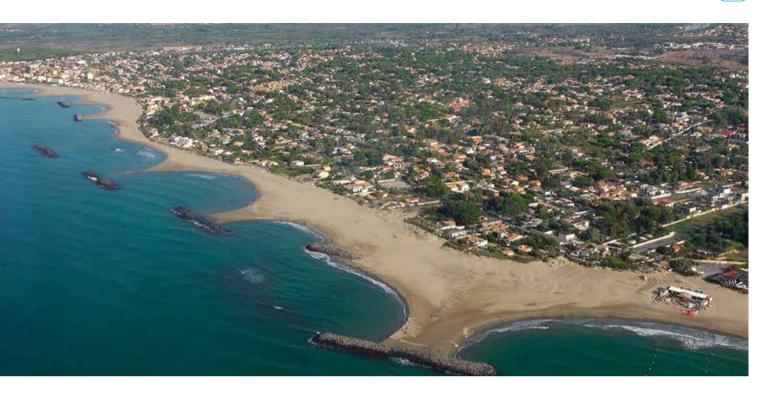
>> La première réside dans le fait que le législateur exprime sa volonté de limiter la consommation foncière – ce à quoi nous souscrivons – et de favoriser de fait la densification des secteurs déjà urbanisés. Or, nous ne sommes pas favorables à une forme de densification qui priverait les habitants de notre commune de la qualité de vie qu'ils ont acquise et à laquelle très souvent ils contribuent. Nous ne sommes pas pour une densification synonyme de surélévation.

>> La deuxième tendance, qui découle d'une certaine manière de la première, révèle un empressement jamais constaté jusqu'ici des promoteurs immobiliers à diriger leurs efforts en direction des communes de taille moyenne. La raréfaction des opportunités foncières au cœur des grandes métropoles - et en corollaire l'augmentation des prix - conduit ces derniers à solliciter avec une insistance de plus en plus grande les particuliers propriétaires fonciers (ils vont les chercher jusque dans leur boîte aux lettres!) dans les communes de taille moyenne. Ce phénomène est inédit par son ampleur.

>> La troisième tendance est la conséquence directe de la crise sanitaire. Depuis le premier confinement, intervenu aux

mois de mars et avril 2020, de très nombreux habitants de grandes métropoles ont fait le choix de changer de cadre et de qualité de vie. Ils se sont mis en quête d'un nouveau lieu de résidence, dans une ville à échelle humaine, si possible dans le sud de la France et à proximité du littoral.





Ces trois tendances conjuguées exercent sur notre commune - comme sur toutes les communes littorales de notre région - une pression nouvelle et importante qui pourrait modifier les équilibres de notre territoire. Nous ne le voulons pas. C'est pour cela qu'il a été décidé de réviser le Plan Local d'Urbanisme. C'est pour cela que nous proposons de renforcer l'arsenal des règles qui permettront à la Municipalité de maîtriser l'évolution de notre commune.

Sur Agde centre, comment souhaitez-vous maîtriser les demandes de constructions d'immeubles?

#### **Sébastien Frey**

Agde est une commune attractive et compte chaque année de nouveaux habitants. C'est une ville de taille moyenne où il fait bon vivre et qui offre une belle qualité de vie aux Agathois, ce que nous souhaitons préserver. Ainsi, afin qu'elle demeure toujours une ville agréable, le renforcement des règles va nous permettre d'en maîtriser l'évolution. En premier lieu, il faut noter que nous ne procéderons pas à l'aménagement de nouveaux quartiers. Les équilibres urbains sont désormais acquis. Le Maire a la volonté de les préserver et de les consolider. Nous avons également décidé de réduire de 50% la consommation foncière, conformément aux principes de la loi Climat et Résilience.

Toutes les nouvelles dispositions qui sont prises ont pour but d'empêcher une urbanisation non souhaitée et de garantir le respect des formes urbaines existantes qui ont forgé décennies après décennies les identités auxquelles je fais référence plus haut et qui ensemble constituent notre archipel de vie. Je veux évoquer brièvement quelques-unes de ces dispositions qui

traduiront la volonté assumée de la Municipalité d'encadrer strictement l'évolution urbaine de notre commune et de chacun de ses quartiers. Nous voulons maîtriser les constructions sur Agde, notamment celles des résidences collectives et éviter que des immeubles fleurissent au cœur de quartiers pavil-**Ionnaires**. Nous allons limiter les constructions d'immeubles aux abords des grandes voies de circulation et nous avons décidé de réduire les hauteurs maximales afin de faciliter l'insertion des projets et leur acceptabilité par les résidents du quartier. Les hauteurs les plus importantes, qui concernent les grands axes urbains, sont limitées à R+2 avec attique. En outre, la transition doit être assurée en termes de hauteur depuis le projet vers l'intérieur de l'îlot de manière dégressive et vers le tissu urbain existant en général. Aujourd'hui, tous les dossiers sont examinés avant leur dépôt et je rencontre les porteurs de projets afin de rappeler les règles de construction, tant au niveau de la qualité architecturale qu'au niveau de l'impact environnemental résidentiel immédiat.

Nous proposons de renforcer l'arsenal des règles qui permettront à la Municipalité de maîtriser l'évolution de notre commune.



Et de l'espace littoral qui s'étend du Grau d'Agde au Cap d'Agde, quelles sont les nouvelles règles qui s'appliquent désormais?

#### **Sébastien Frey**

La première règle est que sur le Littoral nous ne voulons pas de collectif. Ce sont donc des constructions pavillonnaires pour lesquelles de nouvelles règles vont s'appliquer.

>> Les règles d'emprise au sol évoluent à la baisse dans le double but de lutter contre l'imperméabilisation des sols et de limiter les surfaces pouvant être construites. Le coefficient d'emprise au sol est unifié et réduit dans plusieurs secteurs afin de préserver le cadre et la qualité de vie des résidents.

>> Les règles de retrait sont précisées afin d'éviter qu'une nouvelle construction ne génère de nouvelles vues susceptibles d'occasionner des pertes d'intimité et par voie de conséquence des troubles de voisinage. Elles contribueront aussi de fait à empêcher le phénomène de densification.

>> La construction d'un étage ne peut représenter que 50% de la surface bâtie au sol et aucun étage ne pourra être construit sur les parcelles d'une superficie inférieure à 800 mètres.

>> Dans plusieurs quartiers résidentiels de la commune, **le découpage parcellaire** qui pourrait être sollicité **dans la limite des droits à construire non encore consommés** doit impérativement être précédé d'une étude paysagère précisant le couvert végétal. En outre, le projet doit proposer un parti paysager et respecter un coefficient de biotope.

Je tiens à souligner que nous serons très attentifs à la préservation des formes architecturales traditionnelles (toits en tuile par exemple).



#### **Sébastien Frey**

Elles seront applicables définitivement à compter de l'adoption du Plan Local d'Urbanisme mais dès à présent dans le cadre du sursis à statuer dont bénéfice la Ville du fait de la délibération du PADD du 22 décembre 2022, la Ville fait appliquer ces règles. Certes, nous allons encore voir certaines constructions émerger selon les anciennes règles car des projets ont fait l'objet d'une attribution de permis avant l'adoption du PADD. Mais dorénavant, les projets sont étudiés sur la base des nouvelles règles.





### LE SICTOM MODERNISE LES ACCÈS EN DÉCHÈTERIE

### AVEC UN BADGE POUR LES PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS



vec un réseau de 18 déchèteries, dont deux à Agde, soit une déchèterie pour 7 000 habitants, alors qu'au niveau national le ratio est d'une déchèterie pour 14 000 habitants. le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) Pézénas-Agde propose un service de proximité au maillage dense, tant pour les particuliers que les professionnels. La fréquentation en déchèterie est de plus en plus importante (+34% en 2021) et les tonnages déposés (75 000 tonnes/an) dépassent ceux collectés (50 000 tonnes/ an). Ainsi, pour préserver les

nas-Agde, le contrôle d'accès pour les particuliers et les professionnels est en coursdedéploiement. Cecontrôle d'accès, par badgeage à l'entrée, répond à plusieurs objectifs. Tout d'abord, améliorer la sécurité des déchèteries, agir en faveur de l'environnement en sensibilisant les

conditions d'accès des usagers

du territoire du SICTOM Péze-

usagers, et enfin maîtriser les coûts en réservant l'accès aux seuls habitants des communes du SICTOM et éviter que les usagers des territoires voisins ne viennent utiliser indûment les 18 déchèteries que composent le territoire du SICTOM Pézenas-Agde.

d'accès Déchèterie

RESSOURCES !

LA DEUXIÈME VIE de se deviete

#### LA RÉGLEMENTATION DES ACCÈS NE CHANGE PAS POUR AUTANT!

- >> L'accès pour les **particuliers** reste gratuit sur toutes les déchèteries du SICTOM, sans limitation de passage.
- >> L'accès pour les **professionnels** reste possible sur inscription auprès du SICTOM et la facturation se fait en fonction des types d'apport et de leurs volumes.

### COMMENT OBTENIR MON BAGDE?

- >> Je me connecte sur www.sictom-pezenas-agde.fr
- >> Je me munis de la carte grise du ou des véhicules que je souhaite enregistrer (3 maximum pour les particuliers), d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, et, pour les professionnels, d'un extrait de Kbis de moins de 3 mois et d'un RIB.
- >> Aucune demande par mail, la demande doit se faire directement sur le site
- >> Si vous n'avez pas accès à Internet, vous pouvez déposer votre demande avec les pièces justificatives à l'accueil du siège du SICTOM, 27 avenue de Pézenas, BP 112, 34120 Nézignan l'Évêque, ou l'envoyer par courrier.

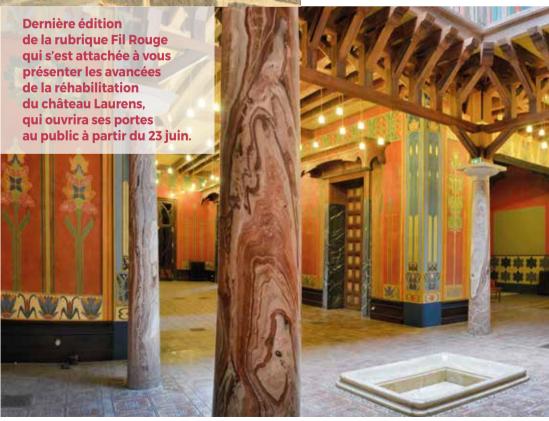
**24** FIL ROUGE

## 23 JUIN, INAUGURATION DU CHÂTEAU LAURENS

















#### **INAUGURATION LE 23 JUIN À 11H00**

Suivie d'un week-end inaugural les 24 et 25 juin avec des visites gratuites dans la limite des places disponibles.

À partir du mardi 27 juin, le château Laurens est ouvert au public du mardi au dimanche de juin à septembre de 11h00 à 19h00. D'octobre à mai de 10h00 à 18h00. Fermeture annuelle du 1<sup>er</sup> décembre au 1<sup>er</sup> mars.

#### LES VISITES

#### **ESSENTIELLE**

40 minutes pour découvrir

le château Laurens et ses salons emblématiques. Visite amie des enfants et des familles.

#### **DÉCOUVERTE**

1 heure de visite avec au choix compagnon de visite ou podcast.

#### **HISTORIOUE**

1 heure de visite guidée immersive pour plonger dans la vie et l'histoire du château.

#### ÉMOTION

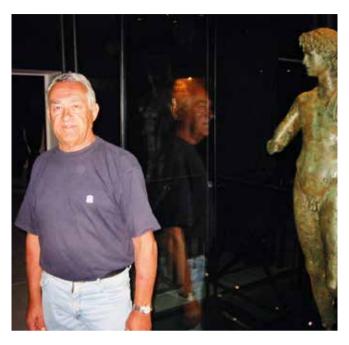
1 heure 30 de visite avec un guide conférencier pour découvrir tous les secrets du château. Effectif réduit.

Visites	Tarif plein	Réduit
Essentielle	9.00€	7.00€
Découverte	14.00€	11.00€
Historique	18.00€	14.00€
Émotion	25.00€	-

### **JACKIE FANJAUD** L'INVENTEUR DE L'ÉPHÈBE D'AGDE A REJOINT LE GRAND BLEU

é à Pézenas le 21 juillet 1933, Jackie Fanjaud a été touché très jeune par la passion de la plongée.; mais au-delà de la plongée, c'était l'eau qui le fascinait. « À 12 ans, je me jetais dans l'Hérault sans savoir nager, j'étais toujours dans l'eau » disait-il. Et à plus de 80 ans, il continuait à prendre des bains matinaux, malgré la couche de glace dans sa piscine.

C'est au cours d'un été, en 1961 que Jackie fait la rencontre des membres du Groupe de Recherches Archéologiques Subaquatiques et de Plongée d'Agde (GRASPA). À ses débuts, l'association ne possédait qu'une seule bouteille d'air, d'une autonomie de 30mn. « À l'époque



on se la partageait, 10 mn chacun. Jusqu'à ce que la Spyrotechnique s'intéresse à nous et nous offre des bouteilles et un détendeur. Puis la Ville d'Agde nous a donné des subventions et le GRASPA a commencé à prendre son rythme de croisière ».

Jackie participera à de nombreuses opérations menées par le GRASPA dans le fleuve Hérault et en mer. Amphores, fûts de colonnes et chapiteaux romains, vaisselle métallique et en terre cuite... Mais c'est le 13 septembre 1964 que sa vie va être bouleversée par la découverte d'une vie, de sa vie...



C'est lors d'une plongée préventive dans le fleuve, à l'aval du pont des Maréchaux et aux pieds de la cathédrale d'Agde, à 8 mètres de profondeur que Jackie va apercevoir un morceau de métal, dégagé de la vase par le passage de son collègue plongeur Aimé Blanc, Rapidement, il identifie l'épaule gauche et un morceau du drapé appelé « chlamyde » (manteau macédonien). Puis dévasant avec ses mains, il révèle le visage de l'Éphèbe. Le temps est suspendu, l'émotion est forte, même des décennies plus tard, lorsque le Piscénois raconte sa découverte à

des collégiens agathois en 2020. Il ne le savait pas encore, mais la statue qu'il vient de mettre au jour est un portrait en bronze du célèbre roi macédonien Alexandre le Grand et va devenir le symbole de la Ville d'Agde. Ses collègues Raphaël Mola, Aimé Blanc et Denis Fonquerle du

GRASPA ont été associés à la fabuleuse découverte, et œuvreront tous 20 ans plus tard pour que l'Éphèbe - alors présenté au Louvre - regagne sa ville d'adoption, avec la création en 1984 du Musée d'Archéologie sous-marine.

Jackie Fanjaud est donc le « père » de l'Éphèbe, un homme dont tous ses amis plongeurs reconnaissent la gentillesse et l'humilité. Il s'est éteint dans son sommeil, paisiblement, à l'aube de ses 90 ans pour rejoindre les profondeurs du Grand Bleu.

La Ville d'Agde présente à Josiane, son épouse et à ses enfants et petitsenfants ses sincères condoléances.







Chaudron martelé, découvert en 1963 par Jackie Fanjaud dans le fleuve Hérault (gisement V2). Daté du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, il est de style pompéien.



Samedi 29 avril, au sein du Musée de l'Éphèbe et d'Archéologie sous-marine, une cérémonie d'hommage a été rendue à Jacky Fanjaud, en présence de sa famille, de ses amis plongeurs et de Christine Antoine, Adjointe au Maire en charge du Patrimoine.









#### 1 > 29 MARS LE « FORUM DES EMPLOIS SAISONNIERS ET/OU À L'ANNÉE »,

organisé par la CAHM en partenariat avec la Ville d'Agde et Pôle Emploi, a réuni près de 90 employeurs qui ont proposé plus de 1 500 offres emploi dans les domaines de la restauration, du tourisme, du commerce, de l'animation, du nautisme, des services, de l'agriculture ou encore du BTP.

#### 2 > 10 > 12 MARS LE GRAND PRIX DE GOLF

DE LA VILLE a réuni une grande partie des meilleurs amateurs et amatrices français sur les 27 trous du Golf International du Cap d'Agde. Chez les hommes, Thibault Vergnet s'est imposé après les play-off tandis que Celeste Bobo Lloret l'a emporté chez les dames.

#### 3 > 20 MARS DES COLLÉGIENS FINLANDAIS,

venus à Agde au collège Notre-Dame dans le cadre d'un échange Erasmus ont été reçus par le Maire Gilles D'Ettore, au sein de la salle du Conseil Municipal, en compagnie de leurs alter ego agathois, avant de partir visiter le Musée de l'Éphèbe au Cap d'Agde.

#### 4 > 13 MARS L'ÉQUIPE DU FILM « LES COMPLICES ».

dont la réalisatrice Cécile Rouard et les acteurs François Damiens, Laura Felpin et William Lebghil, s'est rendue au cinéma le Travelling afin de présenter cette comédie franco-belge lors d'une avant-première.











#### 5 > 24 > 28 AVRIL UN STAGE DE « GRAFFITI »

a eu lieu, durant la première semaine des vacances scolaires, à la Salle Jeunesse. L'occasion pour les adolescents d'en apprendre plus sur cet art en compagnie de professionnels et de s'initier à cette peinture urbaine.

#### 6 > 14 > 16 AVRIL LE FESTIVAL DE TAROT DU CAP

D'AGDE, qui s'est tenu au Casino Barrière, a, pour cette édition 2023, réuni 1 272 participants répartis sur les 3 jours de compétition, dont certains des meilleurs joueurs français qui se sont affrontés sur plusieurs formats de jeux.

#### 7 > 10 MARS LA PIÈCE DE THÉÂTRE « LES

TOURNESOLS », en sortie de résidence, proposée par la « Compagnie Zerafa » et mise en scène par Sophie Sara a été jouée devant le public du Théâtre Agathois. Pour ceux qui l'ont ratée, une deuxième représentation aura lieu le 30 juin, toujours au Théâtre Agathois.

#### 8 > 14 AVRIL UNE « TROC

PARTY » a été organisée par l'Espace Génération Retraite au sein des Jardins de la Calade, où il était possible d'échanger des boutures et des plantes, tout en partageant des astuces et des connaissances botaniques.

### 30 ENVIRONNEMENT

#### DISTINCTION

### LE CAP D'AGDE DÉCROCHE LA 4<sup>èME</sup> ÉTOILE **DU LABEL « FRANCE STATION NAUTIQUE »**



e samedi 3 décembre 2022, le Cap d'Agde a accédé au plus haut niveau du label France Station Nautique en recevant sa 4ème étoile, devenant la première et seule commune d'Occitanie à obtenir cette distinction. C'est cependant le mercredi 14 mars, au Centre Nautique du Cap d'Agde, qu'a eu lieu la remise officielle du label en présence de Gilles D'Ettore, Maire d'Agde, de Stéphane Hugonnet, Président de la Sodéal, et d'Alain Auton, représentant de France Station Nautique.

Le label « France Station Nautique », décerné pour 5 ans, permet de reconnaître et de valoriser les stations nautiques qui possèdent un savoir-faire, une expertise, une cohésion et un travail en commun entre tous les acteurs du nautisme. Quant aux 4 étoiles, elles soulignent plus que jamais que le nautisme est un axe essentiel du développement de la station, avec ses atouts identitaires essentiels que sont l'eau, la mer, la qualité des équipements et de son plan d'eau. La labellisation 4 étoiles repose sur 4 principes fondamentaux que sont : la volonté



d'accueillir tous les publics, la pluridisciplinarité nautique, la qualité des prestations et la permanence de l'offre tout au long de l'année.

Lors de la cérémonie de remise, le Maire Gilles D'Ettore a tenu à « remercier tous les acteurs nautiques locaux, plus d'une centaine,

qui ont œuvré chacun dans leurs domaines afin que nous puissions accéder au plus haut niveau du label France Station Nautique. Cela vient saluer toutes les actions et tous les investissements consentis depuis 2016, date de l'obtention de la 3ème étoile ».

Ce label est décerné pour une durée de 5 ans, et devra être renouvelé une fois arrivé à son terme, en présentant un dossier tenant compte des critères en vigueur ciblé par l'association France Station Nautique.

#### **FÉLICITATIONS**

### LE PRÉFET MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE EN VISITE À LA MAISON DE LA MER



ardi 21 mars, dans le cadre du comité de pilotage de l'Aire Marine Protégée de la Côte Agathoise, le Préfet Maritime de la Méditerranée Gilles Boidevezi a été accueilli, au sein de la Maison de la Mer, par le Maire d'Agde Gilles D'Ettore et par Renaud Dupuy de la Grandrive, directeur du Milieu Marin. Le Préfet Maritime a profité de l'occasion pour féliciter la Ville d'Agde pour « l'excellence de son Aire Marine Protégée et pour toutes les actions engagées depuis des années en faveur de l'environnement, ainsi que les opérations de sensibilisation menées auprès de tous les publics, notamment des plus jeunes ».

#### **PLAGES**

#### LA PRÉSERVATION DU LITTORAL : UN TRAVAIL AU QUOTIDIEN



Plages du Cap d'Agde, de Rochelongue, du Grau d'Agde ou de la Tamarissière mais aussi pour les plus initiés de la Roquille ou de Richelieu, l'archipel agathois abrite en son sein un littoral qui s'étend sur plus de 14 km de côte. Un havre de paix pour les visiteurs, mais également un sanctuaire pour la faune et la flore à l'équilibre parfois fragile qu'il faut à tout prix préserver. C'est en tout cas le défi quotidien de l'équipe de la régie des plages qui intervient quotidiennement, 365 jours de l'année, sur ce beau littoral.

ne activité principale qui consiste à l'entretien et au nettoyage mécanique ou manuel de tous les espaces autour de la côte que sont les plages, les dunes, les digues, mais également les abords et cheminements sans compter toutes les buses fluviales. Un travail quotidien, rendu complexe à cause des déchets des visiteurs mais qui est également très redouté lorsqu'il y a de forts coups de mer ou de vent, rendant la tâche très longue, difficile, parfois dangereuse.



Les contremaîtres estiment en pleine saison une rotation de deux camions par jour, ce qui peut représenter 400 kg de déchets, et ce, sans compter le travail de la cribleuse, capable d'engloutir 1 m³ de matière. Une matière constituée principalement de coquillages et de bois flottés qui, une fois allégée de tout corps pollué (micro-plastiques, tongs, mégots, bouteilles de verre...) sera revalorisée, à mains nues, pour servir dans l'entretien de chemins communaux. Outre la partie à terre, qui comprend également l'installation des poissons gloutons, des ganivelles, platelages et des accès PMR, les équipes sont souvent en mer. Sur la grande bleue le travail se poursuit, il faut installer et contrôler le balisage, 3 km de

chaînes et plus de 700 bouées jaunes... Une équipe présente également lors de manifestations comme les feux d'artifice, les scènes flottantes ou encore la Patrouille de France. C'est également la régie des plages qui veille sur le joyau de notre patrimoine qu'est le Fort de Brescou. Un entretien du site avec un piquage manuel obligatoire, le nettoyage des poubelles et la recharge du groupe électrogène, sans oublier la mise en place du ponton estival. Un travail parfois compliqué, fait d'imprévus, mais tellement essentiel pour la vitalité de notre littoral. Un littoral que chacun peut préserver, à son niveau, en le respectant autant qu'on l'apprécie.

### DES FIDÈLES VENUS NOMBREUX POUR LA PROCESSION DU SAINT-CHRIST



costume traditionnel, les groupes folkloriques, les porteurs de lanternes et de très nombreux fidèles. Ce sont ensuite les jouteurs qui ont pris le relais jusqu'à la Maison du Cœur de Ville pour une nouvelle halte, avant que les pêcheurs ne poursuivent jusqu'à la cathédrale Saint-Étienne pour un final qui s'est achevé par l'hymne agathois : la Dagtenco. Cette célébration s'est poursuivie le lendemain par une nouveauté. La reprise d'une vieille tradition du Chemin de Croix le long des Capellettes jusqu'à Notre-Dame de l'Agenouillade avec la procession de la Vierge dans sa barque.

e jeudi précédent Pâques, c'est désormais une tradition bien ancrée dans le cœur des Agathois qui se rendent, en masse, à la nuit tombée, à l'église Saint-Sever, point de départ de la Procession du Saint-Christ. Tout d'abord, c'est dans la journée qu'avec maintes précautions la statue a été décrochée de son support habituel pour être disposée dans le chœur. En soirée, c'est le Père Yannick Casajus qui a commencé l'Office. À la fin de ce dernier, au cours duquel les chants ont été assurés par la chorale Melopoïa, le cortège s'est formé

avec en tête, la Confrérie du Saint-Christ, suivie de la statue portée par les vignerons jusqu'à l'église Saint-André où, comme à chaque halte, une partie de l'histoire du Saint-Christ a été dévoilée. Au sein de l'assemblée, avaient pris place le Maire Gilles D'Ettore, une partie des membres du Conseil Municipal, les Belles Agathoises en



#### L'ARCHANGE SAINT-MICHEL EST DE RETOUR À LA CATHÉDRALE SAINT-ÉTIENNE



Vendredi 14 avril dernier était un jour spécial pour les paroissiens de la cathédrale Saint-Étienne qui ont eu la belle surprise de découvrir l'installation d'une nouvelle statue. Venu compléter la reconstitution des décors d'antan, l'archange Saint-Michel, offert par un mécène, a fait le voyage depuis les États-Unis. Considéré comme le plus fort et le plus beau de tous les anges du ciel, il a été accueilli par une centaine d'Agathois parmi lesquels se trouvait le Maire Gilles D'Ettore, une partie des élus du Conseil Municipal ainsi qu'un cortège de Belles Agathoises. Une fierté pour l'archiprêtre Yannick Casajus qui a procédé à sa bénédiction sous l'œil bienveillant des anciens combattants parachutistes venus honorer leur saint patron. Il faut savoir que dès la fin du IXe siècle, l'Archange Saint-Michel a été choisi comme protecteur de la cité d'Agde.





#### UN NOUVEAU VISAGE POUR L'ENTRÉE DU VILLAGE NATURISTE

Des travaux de déconstruction et de démolition ont débuté à la fin du mois d'avril, à l'entrée du Village Naturiste, afin de libérer de l'espace qui sera nécessaire à la réalisation de la future entrée, dans une configuration nouvelle, prévue pour 2025.

Ainsi, afin de loger les services d'accueil, ceux de la Poste ainsi que les différentes agences immobilières, des locaux temporaires, en dur et dans un style moderne ont été réalisés pour répondre au mieux aux attentes des résidents et des vacanciers. Du fait de cette création de ce nouveau bâtiment et de la démolition des anciens locaux, le sens de circulation à l'entrée du Village a été modifié. Cependant, les places de stationnement ont été préservées.

#### **LA PROMENADE**

La première phase de travaux de la restructuration de la Promenade se poursuit, toujours sur la partie haute.
Les bordures délimitant les futures terrasses des commerces qui offriront une harmonisation commerciale, sont entrain d'être installées, pour un chantier qui devrait se terminer à la fin du mois de mai. De plus, au niveau de la fontaine de la République, place du 18 juin, c'est tout le revêtement qui connaît une réfection.





#### PASSAGE À NIVEAU

Les travaux de la suppression du passage à niveau n°288 se poursuivent. La trémie routière est quasiment achevée, avec une décoration « imitation brique », qui sera recouverte d'un revêtement anti-grafitti. La mise en service de la route est toujours prévue au mois de juin, avant le début de la saison, sans retard sur le calendrier prévisionnel.



#### **FEBALCASA**

Cap Shopping Iconic 14 avenue des Sergents 34300 Le Cap d'Agde scconcept@febalcasa.com Tél. 04 49 06 84 09

febalcasa

Nouvellement installées sur l'Espace Shopping Iconic au Cap d'Agde, les cuisines Febalcasa sont, depuis toujours, synonyme de design, de qualité et de modularité. Architectes et designers sont à votre service afin de concevoir le mobilier qui vous correspond.

> Du lundi au samedi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30 (possibilité de rendez-vous hors horaires et jours d'ouverture sur demande par mail ou téléphone)



Yann, à votre service pour l'entretien et la réparation de vos vélos. Dans son atelier au centre-ville d'Agde, cet expert vous accueille dans la bonne humeur et la convivialité: maintenance courante, sécurité, confort, direction, freinage... Rien ne résiste à ce certifié mécanicien cycles par l'Institut National du Cycle et Motocycle

> Lundi de 15h00 à 19h00 Du mardi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 15h00 à 19h00



Pause & Papilles Traiteur vous propose une cuisine authentique, faite maison, à base de produits frais et de saison. Des menus, coffrets repas et de réceptions conçus avec des ingrédients provenant de l'Agriculture Biologique ainsi que de producteurs locaux.

#### BOUCHERIE L'AGATHOISE

Route de Sète 1 chemin François Fedou 34300 Agde Tél. 04 99 41 02 27





L'esprit de la Boucherie L'Agathoise à Agde se déploie dans ce nouveau lieu dédié à la gastronomie, entre générosité, authenticité et qualité. Des viandes pour l'essentiel issues de circuits courts avec des producteurs locaux qui peuvent s'acheter en libre-service en extérieur dans des casiers frigorifiques.

Du lundi au vendredi de 7h00 à 13h00 et de 15h30 à 19h30 Le samedi de 7h00 à 19h30



#### LES DEMOISELLES DU TÉLÉPHONE:

### UNE INITIATIVE INNOVANTE AU SERVICE DES PROFESSIONNELS AGATHOIS



Les Demoiselles du Téléphone 22 rue Terrisse - 34300 Agde Tél. 06 79 63 04 27 f.picon@lesdemoiselles.tel

es Demoiselles du Téléphone, une entreprise spécialisée dans l'accueil téléphonique pour les professionnels libéraux et les entreprises, a ouvert une nouvelle agence au 22 rue Terrisse à Agde en janvier dernier. Fabienne, qui a travaillé plusieurs années au sein de secrétariats médicaux, a décidé de se reconvertir professionnellement avec l'aide de son mari Jean-Jacques, retraité d'une entreprise de transport. Ensemble, ils ont ouvert une franchise « Les Demoiselles du Téléphone », créée en 2009 à Aurillac et qui compte déjà 15 établissements sur la France dont un à la Réunion. Les Demoiselles du Téléphone offrent un service personnalisé et de qualité pour répondre aux besoins spécifiques de chaque client.

Les professionnels peuvent ainsi se concentrer sur leur activité principale, en ayant la garantie que leur accueil téléphonique est géré de manière professionnelle et efficace. L'entreprise propose également des services de secrétariat, de prise de rendez-vous et de gestion de planning. C'est une entreprise à dimension humaine, locale et familiale qui garantit une prestation confidentielle. Murielle, qui vient d'être embauchée, complète une équipe souriante, dynamique et empathique, « nous respectons vos consignes et renforçons l'image de votre cabinet ou entreprise, l'accueil de votre patientèle ou clientèle et votre satisfaction est notre priorité ».



#### LE CIRCUIT-COURT ALIMENTAIRE « CAP SUR MON PANIER »

ARRIVE À AGDE





En attendant le lancement du site pour Agde, retrouvez les informations concernant le fonctionnement des circuits-courts sur : www.paniersdethau.fr
Pour toutes demandes 07 82 44 17 35

Cap sur mon Panier », c'est un circuit-court qui va bientôt être mis en place à Agde, et qui fonctionnera sur le même principe que les « Paniers de Thau » de Sète Agglopôle Méditerranée. Organisé en groupements d'achats, composés de producteurs, de consommateurs et des bénévoles appelés « consommateurs-relais », son objectif est de mettre en valeur les producteurs locaux et leurs produits. Sur un site Internet dédié, les producteurs mettent en ligne leurs produits du moment. D'un autre côté, les consommateurs s'inscrivent sans engagement et sans frais sur le site et constituent leur panier de produits, avec une totale liberté sur le contenu et la quantité de produits commandés. Ensuite, sur un jour et des horaires fixes, les consommateurs viennent récupérer leurs commandes et régler directement leurs achats au producteur. Toute l'organisation est gérée par un groupe de bénévoles : chaque groupement d'achat a son équipe!

Actuellement, 4 groupements d'achats existent pour les Paniers de Thau, avec l'objectif de développer le même système sur la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, sous le nom de « Cap sur mon Panier », avec un premier groupement d'achat mis en place sur Agde. Pour ce dernier, le groupe de bénévoles est d'ores et déjà constitué et s'occupe de tout mettre en place : choix du jour de livraison dans la semaine, choix des producteurs, visites des exploitations... De son côté, le réseau CPIE Bassin de Thau s'occupe quant à lui de créer le site Internet et les outils de communication tout en accompagnant le groupe de bénévoles et les producteurs jusqu'au lancement. Ainsi, tout est mis en œuvre pour permettre une première livraison de produits locaux cet été, au plus tard début septembre.

### 36 SPORTS

#### BOXE

#### LA STAR DU KICK-BOXING JÉRÔME LE BANNEUR A ANIMÉ

#### **UN STAGE AU PALAIS DES SPORTS**



amedi 29 avril, au Palais des Sports, plus de 150 participants s'étaient réunis afin de participer à un stage de kickboxing proposé par Jérôme Le Banneur, l'un des maîtres de la discipline, plusieurs fois champion du Monde. Organisé par l'association FDS Academy présidée par Franck Fernandes Da Silva, cet événement, ouvert à tous et à toutes, peu importe le niveau, a permis d'approcher de près l'entraînement d'un champion. Durant plus de deux heures, les stagiaires ont enchaîné les exercices sous les ordres de Jérôme Le Banneur, avec rigueur et intensité. À l'issue de cet après-midi intense, celui que l'on surnomme « Geronimo » s'est prêté au jeu des questions réponses avec les participants, notamment sur ses combats, sur la gestion des entraînements ou encore sur son après-carrière,

avant de finir par prendre la pose pour des « selfies ». À noter que dans la matinée, c'est Americo Da Silva, expert en arts martiaux et sports de combat, ex- formateur de la Défense Nationale, Médaille d'or de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif et diplômé d'État qui a proposé un stage sur la pratique de la boxe poings-pieds. Un prochain stage, toujours organisé par FDS Academy aura lieu le 27 mai, au Palais des Sports, avec Greg MMA, youtubeur spécialisé dans les arts martiaux et les sports de combat, sur la thématique du poingspieds et du self-défense.



#### MODÉLISME

#### AGDE A ACCUEILLI UNE DES QUATRE ÉTAPES

#### DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE MODÉLISME TOUT TERRAIN 1/8<sup>E</sup>

réée il y a 15 ans, l'association « le Modélisme Agathois » a, lors des dernières années, montré sa capacité à organiser des compétitions, en plus de la construction d'un terrain spécifique situé route de la Tamarissière. Ainsi, la Fédération Française de Véhicules Radio Commandés a choisi ce club comme organisateur de la première manche des quatre que compte le Championnat de

France de Modélisme Tout Terrain 1/8° de 2023, qui s'est tenue du 17 au 19 mars dans notre commune.

Plus de 160 concurrents sont venus de toute la France pour y participer, dont Renaud Savoya, multiple champion de



France et d'Europe en professionnel. Trois jours durant, les visiteurs ont été nombreux pour apprécier les bolides radiocommandés.

Les courses se sont enchaînées avec, dans un premier temps, la journée de vendredi dédiée aux essais libres, l'occasion pour les pilotes d'apprivoiser la piste et de régler les engins. Le lendemain, place aux qualifications qui ont permisde définir 3 groupes de 15 véhicules, puis, clou du spectacle le dimanche avec les finales qui ont vu plusieurs champions par catégories. Un véritable succès populaire qu'a pu

apprécier le Maire Gilles D'Ettore, venu, en compagnie de Thierry Villa, Adjoint en charge des Sports, assister aux courses et féliciter Jean-Paul Mireté, le Président du Modélisme Agathois, pour l'organisation de ces Championnats de France.

#### **TENNIS**

#### L'URBAN TENNIS TOUR A FAIT UN BREAK AU CAP D'AGDE



a station du Cap d'Agde a accueilli, le samedi 8 avril dernier, l'Urban Tennis Tour. Organisé par la Fédération Française de Tennis, cet événement a pour vocation de démocratiser la pratique d'un tennis libre, accessible à tous et qui se joue partout. Une première qui s'est tenue esplanade Racine et à laquelle la Ligue Occitanie, le Comité de l'Hérault ainsi que les clubs locaux de tennis ont participé. Avec les animateurs locaux présents, il était possible d'échanger la balle avec Isabelle Demongeot, une championne de tennis qui a terminé seconde Française et 24ème mondiale à la fin des an-

nées 80. Utiliser le mobilier urbain, avec une balle en mousse, voilà un concept qui devrait séduire le jeune public et donner envie de jouer d'une manière plus moderne et accessible. Un défi auquel adhère le Centre International de Tennis du Cap d'Agde, partenaire majeur de cette animation, dont l'image se modernise grâce à un complexe innovant et une Académie Internationale.



#### SAUVETAGE SPORTIF

#### LES JEUNES POUSSES DE L'AASS BRILLENT AU NIVEAU NATIONAL



es membres de l'Association Agathoise de Sauvetage Sportif, lors de deux compétitions nationales, ont ramené plusieurs médailles en terre agathoise. Tout d'abord, les 4 et 5 mars à Poitiers pour les Championnats

de France Jeunes, auxquels ont participé neuf licenciés de l'AASS, Enzo, Léna, Maxence, Lorenzo, Lana, Loris, Eléa, Inès et Alyssa pour des résultats probants. En effet, Inès a été sacrée Championne de France en 100 mètres Bouée Tube. Loris a lui été sacré vice-champion de France en 200 mètres obstacles et 200 mètres « Super Life Saver » et a glané le titre de Champion de France en 50 mètres Mannequin ainsi qu'au cumul des épreuves. De plus, le relais mixte, composé d'Inès, Loris, Maxence et Lana, a lui obtenu la médaille d'argent.

Ensuite, ce sont les plus grands qui ont disputé les Championnats de France N2 à Tarbes le week-end des 15 et 16 avril, avec, là aussi, de très belles performances de la part des sept sportifs agathois engagés, Gabriel, Alya, Victoire, Claire, Léane, Alexandre et Matéo. Ce dernier a

particulièrement brillé, en étant sacré Champion de France dans deux disciplines : 200 mètres Obstacles et 50 mètres Mannequin, tandis que Gabriel a lui terminé second et vice-champion de France en 100 mètres Masque Palme.

## 38 DANS LE RÉTRO

Pour ce 9ème épisode de la série « Dans le Rétro », Louis Bentajou et Alain Carles vous présentent l'histoire du Collège d'Agde.





Après le Séminaire situé dans l'enceinte du prieuré Saint-André de 1652 à la Révolution, c'est la Municipalité « Coste-Floret » qui décida, en 1856, la construction du « Collège » rue de la République, inauguré en 1862 sous le Second Empire. Ce bâtiment, prévu pour 60 pensionnaires et 100 externes, était dirigé par un ecclésiastique, ce qui expliquait la présence dans ses murs d'une chapelle. Ce n'est que plus tard qu'il devint communal.

L'entrée principale était située dans cette rue plusieurs fois rebaptisée : rue Richelieu, rue Napoléon, rue Impériale, rue Nationale et pour finir rue de la République.



L'entrée
des élèves
se faisait
par l'espace
construit
sur les anciens
fossés
des remparts:
le Jeu de Ballon.



La cour intérieure côté rue de la République donnait sur les appartements du « Principal »,

Un groupe de professeurs dans les années 1883/84, tous moustachus.



de marin pour les élèves était

à la mode.



C'est à partir des années 1928/29 que le Collège, jusque-là réservé aux garçons, s'ouvrit aux filles. La mixité dans les collèges datant du mois de septembre 1924. On reconnaîtra debout sur la photo : France Felix, Odette Pouget, Henriette Orpy, Paule Xanbers et assises Claudia Guy, Jeanne Lecg et Antoinette Loubatières.







Nota: les documents présentés et les commentaires sont sans prétentions historiques ou archéologiques et sont issus des collections privées d'Alain Carles et Louis Bentajou. Textes: Alain Carles et Louis Bentajou

Mais le temps passe, en 1960, le Collège devient : Lycée Municipal Mixte, puis en 1975, le Lycée est nationalisé, pour finir Lycée d'État en 1977. C'est en 1983 qu'il prendra le nom de Lycée Auguste Loubatières, ancien élève du Collège, professeur de médecine et académicien. Les années qui suivent verront la création de deux collèges et d'un Lycée qui gardera le nom d'Auguste Loubatières. Dès 1999, l'ancien Lycée sera réhabilité pour devenir la « Maison des Savoirs ». Les noms des classes resteront présents sur le basalte, petit clin d'œil émouvant et nostalgique pour les anciens élèves. Aujourd'hui, la « Maison des Savoirs » est devenue la « Médiathèque Agathoise », le « Théâtre Agathois » a remplacé les appartements du Principal et la statue de la Science sur la place du Jeu de Ballon accueille les visiteurs. Après toutes ces tempêtes, le « vieux Collège » a gardé sa vocation culturelle.

#### LE COLLÈGE

1953 ! 11 ans, j'ai réussi l'examen, adieu l'école publique,

Je vais au collège, en haut de la rue de la République.

En face de la croix blanche qui, selon les érudits rappellerait

Qu'il y avait en ces lieux au XVIII, le cimetière de l'église Saint-André.

1er octobre, cartable neuf, en carton bouilli, je marche en volant.

J'y suis, mon cœur bat, impressionné par cet édifice imposant.

Au frontispice le blason aux trois ondes de la ville d'Agde

Au-dessus le mot magique « Collège » sculpté sur la façade.

Humble écolier, boursier, la fierté me transporte.

De ce haut lieu de la connaissance,

je vais franchir la porte. De la grande entrée, intimidé, je franchis le seuil.

Le concierge, boiteux, me fait un bon accueil. Enfin je suis à l'intérieur de la maison du Savoir,

Je pense au dévouement de mes parents qui me permettent d'être là. J'espère en être digne. Je vais travailler dur.

Je savoure ce privilège, mon frère et ma sœur, gagnent leur vie déjà.

Au rez-de-chaussée, une loge dont le concierge

Fait face au réfectoire pour les demi-pensionnaires Je pénètre dans la grande cour bordée par deux préaux. Au-dessus, les galeries mènent aux classes, on dirait un vaisseau.

Le nom des matières enseignées est inscrit sur les linteaux.

Français, espagnol, anglais, sciences nat, philo et au fond histoire géo. Le Pèpe, au deuxième étage, surveille son monde du haut de son bureau.

Un deuxième édifice aux mêmes proportions. A une entrée côté place de l'ancien Jeu de Ballon. Ce bâtiment, parallèle au premier, complète

le quadrilatère. À l'intérieur, à droite la salle d'étude, tenue par l'imposant Vernière

A l'inquiétant regard louche. Qu'on entende voler une mouche!

Il fallait étudier ou faire semblant, ne pas faire le dissipé, se taire. Sinon, mèfi, les heures de colle pour le jeudi pleuvaient de sa chaire.

Au second règnent les sciences pures, Qui aux moins doués, ont mené la vie dure. Parfois en apnée, notre regard plongeait sur le Jeu de Ballon,

Mais pour ne pas perdre pied il fallait tenir bon.

Les anciens potaches ne peuvent oublier les profs

Marcadé, impressionnant, tenait le haut du pavé avec les mathématiques.

Hao, d'origine vietnamienne, grand pédagogue, régnait sur la physique.

La philo, en terminale, était le domaine de Poisson à l'expression emphatique.

Madame Gache, prof de français, en cours pomponnait sa frimousse,

Nous, n'écoutant rien, en se cachant, on riait en douce. Le sympathique pion Pipette, dans la salle d'étude enseignait le dessin.

La pipe à la bouche, de nos esquisses maladroites il guidait la main.

C'était encore le temps où, l'année scolaire achevée, Les meilleurs élèves, par des prix étaient récompensés. J'ai gravi devant mes parents fiers de leur rejeton, Les marches de l'estrade d'honneur avec émotion.

Prof de math j'ai enseigné dans ses murs, mon chez moi, Je retrouvais mes anciens profs que maintenant je tutoie. Notre bahut fut baptisé, en 1983, Auguste Loubatières, Professeur de médecine et ancien élève dont la ville

Devenu trop petit pour accueillir la population studieuse

des jeunes agathois. La rentrée 1997 s'effectue dans le nouveau lycée Boulevard des Hellènes, Loubatières est maintenant exilé. Jouissant d'une certaine notoriété, il devient un établissement de choix.

Aujourd'hui la médiathèque, de l'ancien lycée

Loubatières a laissé la place à l'ancien professeur du collège Jules Milhau.

La statue de la science venant du Trocadéro, invitant à entrer, a fière allure.

J'aime me souvenir quand j'entre dans ce lieu de culture.

Le sentiment d'avoir perdu quelque chose en moi émerge, La souvenance, comme une lame de fond, me submerge.

Michel SECO 2023



#### ENVIRONNEMENT

#### UNE SCULPTURE SUR BOIS VA ÊTRE INSTALLÉE SUR LA CONQUE

et été, une sculpture en bois, dans laquelle une gravure a été réalisée par l'artiste Oléti-Prod, va être installée sur la plage de la Grande Conque. Afin de réaliser cette œuvre, l'artisan a travaillé un magnifique et imposant bois flotté de plusieurs mètres de longueur. Au niveau de la gravure, c'est le nom de la zone naturelle si chère aux Agathois de la Conque qui a été inscrit, après de longues heures de travail et de patience, afin de sculpter sans abîmer la matière. Une rencontre entre la nature et l'art que les promeneurs et baigneurs de la plage de la Grande Conque auront la chance de pouvoir admirer et immortaliser avec « LE » selfie de l'été.



#### INSERTION

#### LA VILLE D'AGDE S'IMPLIQUE DEPUIS 2022

#### DANS LE DISPOSITIF DES TRAVAUX D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



e Travail d'Intérêt Général est un travail non rémunéré réalisé par une personne condamnée, majeure ou mineure (à partir de 16 ans) avec son accord. Il peut être prononcé par un juge pour les délits punis d'une peine d'emprisonnement (avec ou sans sursis) et pour certaines contraventions de cinquième classe, ou dans le cadre d'une contrainte pénale. Sur Agde, c'est un partenariat entre la commune, le Service Pénitentiaire de Probation (SPIP) et la Maison de la Justice et du Droit (MJD) qui réglemente les TIG, avec un encadrement assuré par le Service de Prévention et de Médiation de la Ville (SPM).

Pour cette quatrième session, c'est à La Tamarissière, durant les mois de mars et d'avril que 8 à 11 TGIstes ont réalisé des travaux visant à l'arrachage des plantes invasives, de débroussaillage et de réparation des ganivelles. Ainsi, depuis leur mise en place sur Agde, 4 gros chantiers collectifs se sont déroulés, avec 3 132 heures de travail réalisées, qui ont été les bienvenues en préparation de la saison estivale, tout en permettant la réparation d'un délit, évitant ainsi une peine plus classique.

#### ASSOCIATION

#### LE CHAT AGATHOIS VOUS ACCUEILLE DANS SES NOUVEAUX LOCAUX

nciennement situés près du cimetière, les locaux de l'association Le Chat Agathois ont, depuis quelques mois, déménagé. Le refuge se situe dorénavant au 88 de l'avenue de Saint-Vincent, en revenant du Grau d'Agde, juste avant le pont de la Route Départementale 612. Un beau cadeau de la Municipalité juste avant les 20 ans de l'association prévus en 2024!

Cet aménagement de qualité, réalisé par les services techniques de la Ville, permet aux bénévoles de soigner correctement les bêtes qui arrivent régulièrement. Un refuge qui répond parfaitement aux normes de la Direction Départementale de Protection de la Population (DDPP) et un cadre idéal en pleine nature. De quoi alléger le lourd travail quotidien et accueillir convenablement les nombreuses boules de poils. Même si le refuge propose à l'adoption beaucoup de félins, son action première est de sensibiliser les propriétaires de chats et chattes afin qu'ils stérilisent leur animal et évitent ainsi la reproduction. Pour l'adoption, l'association ouvre ses portes tous les jours de 10h30 à 11h30.



Contact 06 30 18 38 02

#### INITIATIVES

## UN ATELIER DESTINÉ AUX COLLÉGIENS POUR TRAVAILLER SUR LE DÉPASSEMENT DE SOI



e lundi 17 avril a été mis en place au collège Notre-Dame à Agde un atelier de prévention par le sport, afin de rapprocher les collégiens et leur proposer une activité physique. C'est le service prévention et médiation de la Ville d'Agde, affilié à la Maison de la Justice et du Droit, qui a organisé l'événement. Une première, avec des animateurs dont Jacques Patrac, coordonnateur au sein du service prévention et boxeur reconnu. Un ring de boxe avait été installé provisoirement dans la cour de récréation.

ouvert à tous les collégiens qui souhaitaient, pendant leur pause méridienne, participer à un atelier de dépassement de soi grâce au sport. Ainsi, pour Jacques Patrac, cette action a pour but de « reconnecter les adolescents entre eux par le biais d'une activité physique sans appareils numériques ». Les volontaires ont commencé par un échauffement sportif puis ont enfilé les gants de boxe et ont participé à une petite initiation, et ce, de manière ludique.

Cette action découle d'un constat simple. En effet, depuis le confinement dû au Covid-19, 19,4 % de la population de 15 ans ou plus a arrêté le sport (44,4 % en 2020 contre 25 % en 2022 ). De ce fait, le service prévention de la MJD a l'intention d'intervenir, une fois par mois dans chacun des trois collèges de la ville, afin de renouveler cette expérience qui a pour but de transmettre les valeurs du sport et du respect au plus grand nombre.

### **EN BREF**

#### MUSIOUE

#### JULIEN CLERC. CALI ET NATASHA SAINT-PIER EN CONCERT



« Ma préférence ». « Ce n'est rien », « le Patineur » ; « Si on chantait ». Après un passage par ses « Préférences à lui ». des chansons de Barbara. Yves Montant ou Léo Férré, il a terminé par ses chansons les plus récentes « Mademoiselle » ou « le Refuge »... Un public conquis qui a même dansé entre les fauteuils avant de descendre juste devant la scène pour renforcer le lien avec le chanteur qui. pour l'occasion, avait épuré le côté musical avec un accompagnement restreint à deux ou trois instruments. Définitivement un grand moment!

Ensuite, c'est au Casino Barrière qu'il fallait être, le 22 mars, pour assister à la guitare et discussion avec les spectateurs, Cali a livré toute l'étendue de son talent qu'il faconne, depuis plus de deux décennies maintenant. Attachant, singulier, et optimiste, Bruno Caliciuri de son vrai nom, a profité de ce moment pour jouer les titres de son dernier album en date intitulé « Ces jours qu'on a presque oubliés » devant un public attentif et conquis.

Enfin. dernier rendez-vous de cette trilogie de concerts celui de Natasha Saint-Pier. qui est venue, le 5 avril, se produire au Palais des Congrès du Cap d'Agde avec un spectacle-concert intitulé « Jeanne ». Après plusieurs évocations musicales autour de Sainte-Thérèse de Lisieux, qui ont rencontré un grand succès, la chanteuse québécoise s'attache à un autre mythe. celui de Jeanne d'Arc que Sainte-Thérèse appréciait beaucoup : « Elle appréciait chez elle sa combativité et sa force pour faire triompher l'amour et la paix ». C'est justement ce parcours que les 17 chansons



retracent et dont les paroles ont été souvent écrites par Natasha elle-même et parfois aussi la musique. L'alchimie musicale est présente avec simplicité sur scène avec Natasha Saint-Pier juste accompagnée d'un clavier. Sa voix exceptionnelle emporte l'auditeur dans l'univers fervent de l'inspiratrice que les textes soulignent.



#### **FESTIVAL D'HUMOUR**

#### UNE 19<sup>ÈME</sup> ÉDITION **PLACÉE SOUS LE SIGNE DE L'ÉCLECTISME**











u 19 au 23 avril, ce ne sont pas moins de 5 spectacles qui ont été proposés, au Palais des Congrès Cap d'Agde Méditerranée, dans le cadre de la 19ème édition du Festival d'Humour du Cap d'Agde. Et il y en avait pour tous les goûts. En ouverture, c'est **Pierre Thévenoux**, qui a fait ses armes au sein du Jamel Comedy Club, qui a présenté son spectacle « Pierre Thévenoux est marrant... normalement », dans une veine stand-up. Le lendemain, c'est un grand nom de l'humour en France qui s'est produit, en la personne de **Jean-Marie Bigard**. Avec

« Bigard & Friends » l'humoriste, fidèle à sa réputation, a enchaîné blagues graveleuses et humour souvent en dessous de la ceinture. Le vendredi, c'est **Sandrine Sarroche**, bien connue des téléspectateurs de Paris Première, qui est montée sur les planches. L'occasion, pour celle qui décrypte et détourne l'actualité politique à sa sauce, d'interpréter ses chansons qui ont fait sa renommée. Pour l'avant-dernier spectacle, c'est **Noëlle Perna** avec son alter ego Mado la Niçoise, qui est venue pour un show « Certifié Mado ». Avec sa gouaille caractéristique et ses expres-

sions bien à elle, Mado a une nouvelle fois emmené le public dans ses situations rocambolesques. Enfin, en clôture de cette 19ème édition, c'est une pièce de théâtre qui a été jouée, et pas des moindres. En effet, les spectateurs ont pu assister à une représentation du « **Dîner de cons** » de Francis Weber, qui, depuis sa création en 1993, a rencontré un immense succès et a, notamment, été adaptée en film ce qui a encore plus accru sa notoriété. Humour grinçant, décapant et éclectisme ont été les maîtres mots de cette 19ème édition du Festival d'Humour du Cap d'Agde.

#### **SPORTS**

#### LES OLYMPI'AGDE FONT BOUGER LES ÉCOLIERS AGATHOIS

Direction des Sports, en partenariat avec les écoles de la ville d'Agde, a organisé au stade Louis Sanguin, les « Olympi'Agde », des rencontres sportives entre les écoliers agathois. Mises en place dans le cadre de la Semaine Olympique et Paralympique, et en lien avec génération 2024, elles ont réuni autour des valeurs fédératrices du sport plus de 1 000 élèves (45 classes). Courses de haies, d'embûches et longues, lancer de balles, triple saut et sauts en longueur, autant de beaux échanges sous l'œil bienveillant de l'équipe encadrante et de l'Adjoint délégué aux Sports et à la Jeunesse, Thierry Villa.



#### >>

# ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'EXERCICE 2023

Pour chaque attribution, il est précisé que toutes les associations faisant l'objet du présent acompte ont produit, à l'appui de leur demande, notamment un budget prévisionnel, un projet d'activités et un bilan de l'exercice écoulé.

À L'UNANIMITÉ (Messieurs Robert Craba, Louis Bentajou, Thierry Dominguez et Mme Michèle Tardy n'ont pas pris part aux votes) le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention aux associations suivantes pour un total de 908 075 euros

Comité des Œuvres Sociales:
142 115 euros; Culture: 32 600 euros;
Festivités: 600 euros; Éducation:
2 400 euros; Environnement:
25 000 euros; Patriotiques: 3 800
euros; Police-Sécurité: 2 000 euros;
Jeunesse: 30 000 euros; Sport:
492 060 euros; Autres (Aube
Républicaine): 1 000 euros

# ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS POUR UNE ACTION AUX ASSOCIATIONS SUIVANTES

Agapé (concerts): 23 000 euros;
Agde Histoire 39-45 (célébration du 8 mai 1945, commémoration du 15 août 1944, Journées européennes du Patrimoine 2023): 1 000 euros; Agde Musica (organisation de concerts Saison 2023): 11000 euros; Confrérie du Saint-Christ (manifestations fêtes locales): 500 euros; Ensemble vocal Mélopoïa (manifestations et concerts saison 2023): 11 000 euros; Ibis (fouilles archéologiques subaquatiques dans l'Hérault): 1 200 euros;

>> CONVENTION D'OBJECTIFS 2023-2025 AVEC LE TISSU ASSOCIATIF

La Ville d'Agde est attachée au dynamisme et à la vie des associations. C'est pourquoi elle leur apporte un soutien financier particulièrement significatif. En vertu des dispositions de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000. la Ville se doit de conclure une convention avec les associations percevant une subvention municipale dépassant 23 000 €. Cette convention définissant l'obiet. le montant et les conditions d'utilisation de(s) la subvention(s) attribuée(s), favorise l'établissement de relations contractuelles partenariales équilibrées entre les associations et la collectivité. Il est a été présenté au Conseil Municipal, une convention d'objectifs d'une durée de trois ans entre la Ville d'Agde et l'association suivante : AGAPE.

Une délibération adoptée **À L'UNANIMITÉ.** 

Inti-L'Danse (création de spectacles de danse): 3 000 euros; Orgue en Val d'Hérault (concerts): 3 000 euros; Escouade 1900-2000 (organisation du Camp militaire 15 août): 2 000 euros : Comité des Fêtes du Grau d'Agde (animations estivales 2023) 24 000 euros ; Comité des Fêtes d'Agde et du Cap (animations estivales 2023) 65 000 euros ; Comité de la Saint-Pierre (festivités pour la Fête des Pêcheurs): 12 000 euros; Boxing Olympique Agathois (championnat d'Europe): 10 000 euros: Boxing Olympique Agathois (championnat de France des Jeunes): 4 800 euros; Tennis Padel Cap d'Agde (Open de la Ville d'Agde): 5 000 euros.









# >> PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL (PEM) DE LA GARE D'AGDE

ENGAGEMENT ET FINANCEMENT
DES ÉTUDES AVANT-PROJET/PROJET (APO)
DES TRAVAUX DE LIBÉRATION
SOUS MAÎTRISE D'OUVPAGE SNCE RÉSEAU

La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) pilote le projet de PEM de la gare d'Agde dans le cadre du vaste projet de revitalisation du centre-ville d'Agde. Ce projet est mené en partenariat avec l'État. la Région Occitanie. le Département de l'Hérault, la Ville d'Agde, SNCF Réseau, SNCF Gares et Connexions et SNCF Immobilier. Il est conduit concomitamment et de façon complémentaire au projet de mise en accessibilité de la gare piloté par SNCF Gares et Connexions dans le cadre de l'AD'AP régional financé par la Région et l'État. Après une première phase d'études préalables portant sur la faisabilité technique et organisationnelle du projet de PEM, le scénario intégrant une passerelle à la fois urbaine et ferroviaire pour la desserte des quais et du quartier de la Méditerranéenne a été retenu. Les préalables aux travaux du PEM ont ensuite été engagés, à savoir : > les études opérationnelles du futur PEM, les études et prestations connexes indispensables à l'élaboration du projet ; le recours à une assistance à maîtrise d'ouvrage. Dans le cadre de ces études, une opération de libération du domaine ferroviaire a été identifiée comme nécessaire. Elle implique la réalisation de travaux sur les voies ferrées et les équipements techniques, d'alimentation et de signalisation de celles-ci. Afin de définir le contour de cette opération, des études d'Avant-projet/ Proiet (APO) doivent être réalisées. L'estimation du coût de ces études est fixée à 96 000 euros HT courants. Elles seront menées sous maîtrise d'ouvrage SNCF Réseau et financées dans le cadre du projet.

À L'UNANIMITÉ, les membres du Conseil Municipal ont approuvé l'engagement des études Avantprojet/Projet (APO) des travaux de libération sous maîtrise d'ouvrage SNCF Réseau nécessaires à l'aménagement du Pôle d'Échange Multimodal de la gare d'Agde et les dispositions de la convention de financement.

## >> EXTENSION DU RÉSEAU DE VIDÉOPROTECTION : IMPLANTATION DE CAMÉRAS SUPPLÉMENTAIRES

Jérôme Bonnafoux, Adjoint à la Sécurité a expliqué que « la vidéoprotection est un outil devenu indispensable pour la sécurisation des biens et des personnes ainsi que pour la prévention de la délinquance et des actes terroristes. De plus, vue l'étendue du périmètre de la commune il est nécessaire de renforcer le dispositif existant pour resserrer son maillage. Le projet de direction de la Police Municipale, que j'ai validé, prévoit, en 2023, l'acquisition et l'installation de six caméras supplémentaires dont les sites ont été étudiés en concertation avec la Police Nationale et qui porterait le nombre total de caméras à 102. Il s'agit des sites d'implantation suivants : la rue des Chaînes ; le rond-point de l'Ordre National du Mérite ; le Front de Mer au Môle ; le Front de Mer à Saint-Vincent, l'Esplanade Racine ; le rond-point de l'Archipel. Le coût prévisionnel de ce projet s'élève à 44 463 euros HT. Ces dépenses d'investissement sont inscrites au budget de la commune pour l'année 2023. Le taux de subvention au titre du FIPD allant jusqu'à 40%, la recette s'élèverait à 17 785 euros et la part d'autofinancement de la commune, à 26 678 euros (60%) ». Une question adoptée **À L'UNANIMITÉ.** 

#### >> CONCLUSION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT

ÎLOT VITICOLE DES VERDISSES - CAVES HENRI DE RICHEMER / COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HÉRAULT MÉDITERRANÉE

Pour mémoire, le programme d'actions du PAEN des Verdisses répond aux enjeux suivants :

- >> Maintenir et réintroduire une agriculture respectueuse de l'environnement.
- >> Protéger le patrimoine naturel.
- >> Gérer les ressources en eau de manière à satisfaire les besoins et les usages.
- >> Assurer la gouvernance et l'animation du projet et des actions.
- >> Équiper et rendre attractif le territoire.

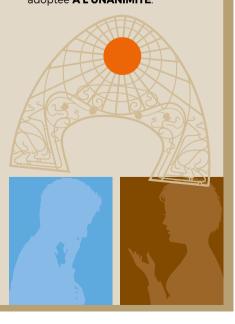
L'objectif global de ce projet est de réinvestir ce territoire pour, d'une part, protéger ce patrimoine naturel en réintroduisant une agriculture respectueuse des lieux en symbiose avec ces milieux littoraux et d'autre part, organiser une ouverture au public pour découvrir ces richesses naturelles et proposer des activités de loisirs aux portes de la ville. Dans le cadre de la réalisation d'un îlot viticole, la Commune d'Agde, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) et les Caves Henri de Richemer se sont entendues pour organiser un partenariat opérationnel dans lequel, notamment, la Commune fournit les terres à cultiver, la CAHM assure le financement de travaux et la Cave identifie les agriculteurs en charge de ces cultures. Afin de formaliser ce partenariat, le Conseil Municipal a approuvé À L'UNANIMITÉ (Monsieur Stéphane Hugonnet n'a pas pris part au vote) le projet de convention de partenariat.

# >> ADHÉSION DU CHÂTEAU LAURENS AU RÉSEAU DES SITES D'EXCEPTION EN LANGUEDOC

L'association des Sites d'Exception en Languedoc (S.E.L) a pour vocation de faire découvrir aux visiteurs de notre région, des sites incontournables de l'Hérault, du Gard, du Sud Aveyron et de la Lozère. Aujourd'hui, 30 sites naturels, culturels et patrimoniaux prestigieux, ainsi que 10 partenaires incontournables tels que des domaines viticoles et des artisans d'exception, en constituent le réseau.

Créée en 2008, l'association s'apparente à un organisme touristique, avec pour objectif de fédérer, de communiquer, de mener des actions groupées, d'échanger des expériences et savoir-faire. Le château Laurens doit s'inscrire dans la liste de ces « sites incontournables » pour accroître son rayonnement et son attrait touristique. tout en bénéficiant des services de promotion et de communication du S.E.L. Ainsi, les visiteurs munis d'un pass S.E.L. bénéficieront d'un tarif réduit pour découvrir l'ancienne demeure d'Emmanuel Laurens

Il a donc été proposé au Conseil Municipal d'inscrire le château Laurens en tant que membre de l'association des Sites d'Exception du Languedoc. Le montant de l'adhésion pour l'année 2023 est de 1 600 euros. Il sera réglé sur les crédits inscrits au budget de la Ville. Cette association, régie par la loi de Juillet 1901, n'est pas assujettie à la TVA. Une question adoptée **À L'UNANIMITÉ**.



### 48 LIBRE EXPRESSION

#### LES AGATHOIS

#### **DOIVENT SAVOIR!**

D'un conseil municipal à l'autre, les mêmes errements et dérives sont constatés au détriment de la préservation de l'environnement, des espaces protégés et du bien-être des agathois.

Après la suspension de la construction d'un espace aquatique au camping de la Tamarissière par le tribunal administratif, une nouvelle déclaration préalable du gérant de ce camping pour la construction d'un lagon a été acceptée par le Maire le 3 avril 2023, ce lagon étant qualifié de « lentille d'eau » par notre édile lors du conseil du 11 avril!

Rappelons que ce même gérant s'est octroyé le droit d'utiliser une bande de terrain communal pour agrandir le camping de la Clape, édifier une palissade, tout cela sans aucune autorisation légale. C'est dans ce camping qu'ont également été construits des bungalows avec piscine dans la bande littorale des 100m.

La montée en gamme de la station justifie-t-elle tous ces passe-droits octroyés par le Maire ?Est-ce aussi pour attirer une clientèle aisée que, lors du dernier conseil, le Maire a procédé à la revalorisation de différents tarifs pour l'année 2023 :

- ceux des parkings, jusqu'à 20%
- ceux des places de port gérées par la SODEAL de 12%, les nouveaux montants étant majorés de 30% pour les professionnels (accastilleurs, chantiers navals, balades en mer, stages de voile)...

Par ailleurs, un avenant au contrat pour la restauration scolaire a été voté, malgré un rapport accablant sur les prestations fournies. Il entérine une augmentation des tarifs que la ville paye à cette Société, de +12% sur les 6 derniers mois de 2022 (donc rétroactif!) et +3% minimum sur les 6 premiers mois de 2023. La conséquence, comme le maire l'a confirmé en conseil, sera très certainement une mise à contribution des familles à la rentrée prochaine!

Pour les impôts locaux, les taux sont maintenus à l'identique et pourtant, la taxe foncière sera (encore) majorée l'an prochain de 7,1% pour le contribuable du fait de la revalorisation des bases. Nous sommes à plus de 12 % en 3 ans.

La « stabilité fiscale » à Agde, mise en avant par Gilles D'ETTORE est une mascarade. Chaque Agathois a pu vérifier, sur ses avis d'imposition successifs, ces hausses qui touchent directement le pouvoir d'achat.

Depuis 2021, nous réclamons en vain une baisse des taux pour compenser ces augmentations nationales prévues.

Ces revalorisations successives permettront à Mr le Maire d'engranger des produits fiscaux supplémentaires de près de 3 millions d'euros en 2023 ! Cette manne financière tombée du ciel (ou plutôt du portefeuille des contribuables) permettra au Maire de financer ses projets dont beaucoup d'agathois se passeraient bien en ces temps difficiles.

Quant à nous, nous préférons défendre notre vision de la Ville pour la rendre plus verte et plus juste, dans le respect des textes et sans aucune concession envers les promoteurs ou autres prestataires de services.

#### AGDE JUSTE VERTE ET SÛRE, VOIX DE L'OPPOSITION

Thierry Nadal, Marie Josée Augé-Caumon, André Figuéras, Nadia Catanzano, Alain Ivars, Patrick Dumont

#### LES ENTOURLOUPES

#### S'ENCHAÎNENT

Malgré mes multiples demandes de respecter la loi sur le contenu des procès-verbaux des conseils municipaux que j'ai adressées dans mes questions orales à mr le maire, il persiste dans ses errements en refusant de publier un résumé des interventions de l'opposition dans la forme exigée par la loi en vigueur depuis le 1er juillet 2022. Pire, il a restreint le droit d'enregistrer et de filmer par un règlement intérieur établi à sa convenance, qui limite de droit de filmer à deux personnes de son choix. Si ce n'était pas si grave on pourrait en rire, tellement il me semble qu'il donne là une preuve d'autocratie. Enfin, pour obtenir l'application de la loi, il m'invite à l'attaquer devant le Tribunal administratif. C'est tout à fait ce qu'il me contraint de faire.

#### **IMPÔTS**:

#### LE SUBTERFUGE DES PARKINGS

Le maire persiste à affirmer qu'il n'augmente pas les taux des impôts locaux, mais il augmente ses recettes en tapant au portefeuille des Agathois et des touristes. Pour la troisième fois consécutive depuis qu'il a mis en place les parkings payants en 2009, il en augmente les tarifs sur une fourchette allant de 3,3 % à 20 %. Mais cela ne lui suffit pas, puisqu'il prolonge encore ces péages hors saison estivale de deux semaines supplémentaires.

#### LE LAGON

#### EST ILLÉGAL

Le non-respect du bois de la Tama, Site patrimonial remarquable, a atteint ici les limites de l'intolérable. Trois décisions de justice ont sanctionné le maire sur les autorisations d'aménager et de construire qu'il a délivrées à Cottage Parks Méditerranée. Il est passé outre en refusant d'appliquer l'interruption des travaux que je lui avais demandée officiellement par deux fois. Et il nous sort de son chapeau une nouvelle demande de déclaration préalable qu'il a accordée le 3 avril pour la construction d'un espace aquatique d'une superficie de 3997 m2, bien supérieure à celle du permis de construire suspendu par une ordonnance du 16 février 2023 du juge des référés. Les travaux pour le nouveau lagon ont commencé sans attendre le recours des tiers. J'ai carrément l'impression qu'une fois de plus le maire se moque de la loi et des décisions de justice, jusqu'où compte-il pousser dans l'autoritarisme?

Fabienne Varesano conseillère municipale RN députée suppléante RN



#### MICHEL MUR NOUS A QUITTÉS



ichel Mur est né le 10 mai 1947 à Montpellier, premier fils de Louis Mur, réfugié républicain espagnol et de Yolande Mur, Agathoise de souche. Domicilié rue Saint-Sever dans le quartier de la Marine, il vit sa jeunesse entre le foot au Racing Club Agathois, l'hiver, et les joutes au sein de la Société Nautique des Jouteurs Agathois (SNJA), l'été, et sa scolarité au cours complémentaire à Vias. Tout au long de sa vie, son engagement militant et ce fort enracinement local auront fortement marqué ses actions futures.

Professionnellement, il a, dans ses premières années, officié au sein du service État Civil de la Ville d'Agde, sous la Municipalité de Pierre Leroy-Beaulieu, de 1973 à 1980, puis en 1981, avec son épouse Christiane, il prend la gérance du Bar de l'Esplanade, aujourd'hui baptisé Le Louisiane. En 1982, le couple achète le Bar des Remparts sur la Promenade, qu'ils garderont jusqu'en 1990.

Très tôt, il s'est engagé dans la vie politique locale en restant toujours fidèle à ses convictions communistes. Ainsi, il fut Conseiller Municipal d'opposition de 1983 à 1989, sous le mandat de Pierre Leroy-Beaulieu. En 1989, lors des Municipales, il rejoint la liste de Régis Passerieux, qui remporte l'élection et devient alors son 2ème Adjoint, en charge de la Jeunesse et des Sports. Lors des élections municipales en 1995, une nouvelle fois élu, il conserve son poste de 2ème Adjoint



et sa délégation aux Sports. En février 1998, suite à la démission d'André Bernard, alors Premier Adjoint, c'est Michel Mur qui est élu Premier Adjoint, délégué aux Sports, une fonction qu'il occupa jusqu'en 2001. Durant ses mandats, les clubs sportifs de la Ville ont connu plusieurs promotions, notamment le Volley-Ball Agathois qui s'est hissé en Pro A. le plus haut niveau national. En 2001, lors des élections municipales, Régis Passerieux est battu par Gilles D'Ettore. Michel Mur retrouve alors les rangs de l'opposition en siégeant au Conseil Municipal jusqu'en 2008. Son engagement politique s'étendra également au-delà des frontières agathoises quand il devient le



suppléant du député communiste de la 7<sup>ème</sup> circonscription de l'Hérault, François Liberti de 1997 à 2007.

Personne très appréciée des Agathois, iamais avare en bons mots. Michel Mur a été un acteur très investi dans la vie associative de la ville. Membre du Comité des Fêtes. Président du RC Aade de 1992 à 1993, avec à la clé une victoire de l'équipe fanion en Coupe de l'Hérault, ce sont néanmoins les joutes qui étaient sa véritable passion, au sein de sa société de toujours, la SNJA. Figure incontournable dans le monde des joutes languedociennes, il s'est illustré sur la tintaine avec, à son palmarès, le prestigieux Trophée du Languedoc, qu'il partagea, en 1979, avec Alain Alazet. Secrétaire de la SNJA de 1966 à 2017, il officiait dans les instances pour faire vivre cette tradition qui lui tenait à cœur. Il animait d'ailleurs au micro les compétitions qui se déroulaient sur le plan d'eau devant la cathédrale Saint-Étienne, avec la verve qu'on lui connaissait.

Avec son épouse Christiane, disparue en 2007, ils auront un enfant, Fabrice, qui, lui aussi, se distinguera dans le monde des joutes en remportant le Trophée du Languedoc en 2000, et qui s'engagera à son tour en politique.

Michel Mur nous a quittés le 11 avril 2023. Le Maire d'Agde Gilles D'Ettore et les membres du Conseil Municipal adressent toutes leurs condoléances à sa famille, à son fils Fabrice et ses petitsenfants.



# Nouvelles dispositions des services fiscaux pour tous les propriétaires

L'ensemble des propriétaires, **personnes physiques**, et **personnes morales** (sociétés), sont **tous** soumis à **une nouvelle obligation déclarative en 2023 et ce avant le 30 juin sous peine de pénalité** (une amende de 150 euros, par local et/ou dépendance, est prévue en cas de défaut de déclaration ou d'erreur).

Désormais les questionnaires papier pour la mise à jour des locaux d'habitation n'existent plus. Les propriétaires doivent, pour chacun de leurs locaux à usage d'habitation (y compris leur propre maison et leurs dépendances), indiquer à quel titre ils les occupent et quand ils ne les occupent pas eux-mêmes, préciser l'identité des occupants et la période d'occupation (situation au 1er janvier 2023).

#### Quels locaux sont concernés ?

Tous les locaux à usage d'habitation (dépendances comprises) : **appartement**, **maison**, **grenier**, **parking**, **cave**, **box**, **piscine**, **garage**... même si déclarer « habiter » sa piscine, son parking ou une autre dépendance semble surprenant, il faudra indiquer qui en est l'utilisateur ou si c'est vacant.















#### Cette déclaration est à réaliser avant le 30 juin 2023

Pour faciliter cette nouvelle démarche déclarative, les données d'occupation connues des services fiscaux seront pré-affichées. Par la suite, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration.

La télédéclaration est accessible depuis le service en ligne de l'espace sécurisé sur le site Internet **impots.gouv.fr** 

#### Pour les professionnels :

rendez-vous sur Votre espace professionnel →Démarches →Gérer mes biens immobiliers

#### Pour les particuliers :

connectez-vous sur Votre espace particulier →Biens immobiliers

#### En cas de difficultés :

**→Contact et RDV** 

- \* Si vous ne connaissez pas vos codes d'accès pour pouvoir effectuer la télédéclaration
  - Permanence sans rendez-vous du service des Impôts des particuliers, tous les matins de 8h30 à 12h15 À Agde, 2 rue de la Citrine, (ancienne trésorerie) ; à Pézenas, 8 place du 14 juillet (Centre des impôts)
- ★ Si vous n'avez pas d'accès à Internet ou si vous n'êtes pas à l'aise avec ces formalités :
- Vous pouvez contacter
  - L'Observatoire Fiscal de la Communauté d'Agglomération le plus proche (sur rendez-vous)
    - Bureau d'Agde : 04 67 94 63 89 ou 87
    - Bureau de Saint-Thibéry: 04 34 53 70 33 ou 34
  - France Service : 04 67 01 24 22 (bureau d'Agde)
  - Le service itinérant (pour les villes de la CAHM) : 04 67 01 07 93
- Vous pouvez appeler le 0 809 401 401 (service gratuit + prix d'un appel), du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00
- ★ Retrouvez les informations sur cette obligation https://www.economie.gouv.fr/particuliers/impot-espace-particulier







#### **51**

#### **NAISSANCES**





# Ç<sub>0</sub>C

#### **MARIAGES**

ANDRE Mike et REY Rebecca • NEGRE Jean-Philippe et SAUVAGE Emmanuelle • MARTINS Paulo et RODDIER Ghislaine DE ALMEIDA Candido et OLIVE Jennifer • EGEA Nicolas et FABRE Karen • ALARY Julien et PASCAL Lise • LEJEUNE Loïc et BEDEL Annabelle • FALLOURD Laurent et WEISS Sandrine

## Ì

#### DÉCÈS

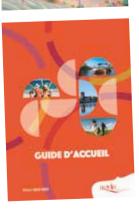
OKTAIN Alain, 77 ans • TOOS Frédéric, 57 ans • LUZEGE Jacqueline, 80 ans • MORDANT Monique épouse SAHNOUN, 74 ans • MEUNIER Emile, 102 ans • BESINET Pierre, 95 ans • MORISSE-SAUVAYRE Gisèle veuve RICHARD, 89 ans • ROUCAYROLS Lucien, 61 ans • ROBRES Céline épouse VILLAMOSA, 89 ans • PAILLIER Guy, 68 ans • FERRANDIS Lucien, 84 ans • NICOLAS Gérard, 70 ans • KRIKET Fatima veuve BENSAÏD, 83 ans • LARGO Y CABALLERO Francisco, 90 ans • BOMBARDE Andrée veuve LAURENT, 93 ans • MUR Michel, 75 ans • PRADO Guy, 83 ans • GIACOMONI Joséphine veuve MEYNARD, 96 ans • MOLINA Albert, 87 ans • PAOLLILO Andrée veuve LIMOUZY, 89 ans • ARROYO Maryse veuve SORLI, 88 ans • DUPAS Félicité veuve DREYER, 105 ans • DUCROS Christine veuve BONNET, 72 ans • IBANEZ CUADRADO Victoria veuve SILVA CRUZ, 88 ans • REQUENA Joseph, 97 ans • SENEGAS Edwige veuve KRAMER, 55 ans • TRAVER Louis, 100 ans • BENEJEAN Alain, 71 ans • BARRET Solange veuve BOO, 88 ans

# **Publications** municipales





# SAISON CULTURE LE AGDE 2023-2024 de nouveur beriana 1



#### En vidéo

Sur Youtube: Ville d'Agde Officiel



Le Château Laurens Ouverture juin 2023



Discours de la commémoration du 8 mai 1945



Journée Médiévale et Antique



Le Pumptrack

# CHÂTEAU LAURENS WEEK-END INAUGURAL VENDREDI 23 JUIN 11H INAUGURATION SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 JUIN -> 10H - 17H Visites gratuites dans la limite des places disponibles CHÂTEAU LAURENS VIILE D'GGDE agde